



Règlement du concours

Concours internationaux de Pompiers

8e édition 2025

Remarque sur les images :
Les scènes représentées dans les illustrations ne servent qu'à expliquer le
Sens du contenu !

Désignations spécifiques au genre
Lorsque, dans le présent règlement, les désignations de personnes ne sont
mentionnées qu'au masculin, elles s'appliquent également aux femmes de
la même manière.

Publié par la Commission "Concours internationaux de sapeurs-pompiers", approuvé et décidé par le
Comité exécutif du CTIF le 18.02.2025

- 1. CONCOURS INTERNATIONAL DE POMPIERS**
 - 1.1 Apparence et port de l'insigne de concours international des sapeurs-pompiers
 - 1.2 Groupes d'évaluation
 - 1.3 Classes d'évaluation
 - 1.4 Effectif du groupe de compétiteurs
 - 1.5 Âge des compétiteurs
 - 1.6 Langage de commande et d'instruction
- 2. DISPOSITIONS GÉNÉRALES**
 - 2.1 Disciplines de compétition
 - 2.2 Conditions d'admission
 - 2.3 Composition du groupe de compétiteurs et identification des compétiteurs
 - 2.4 Appareils de compétition
 - 2.4.1 Appareils de compétition pour l'attaque d'extinction
 - 2.4.2 Appareils d'évaluation pour la course de relais à obstacles
 - 2.5 Combinaison et équipement personnel
- 3. LES ÉVALUATEURS**
 - 3.1 La direction de la compétition
 - 3.2 Les évaluateurs pour l'attaque d'extinction
 - 3.3 Les évaluateurs pour la course de relais à obstacles
 - 3.4 Les évaluateurs des comités de calcul
 - 3.4.1 Le comité de calcul bureau A
 - 3.4.2 Le comité de calcul bureau B
 - 3.5 Les évaluateurs de réserve
 - 3.6 Le service des dossiers
 - 3.7 Les interprètes
 - 3.8 Identification des évaluateurs et des dossiers
- 4. LE LIEU DE COMPÉTITION**
 - 4.1 Les pistes d'évaluation pour l'attaque d'extinction
 - 4.2 Les parcours pour la course d'obstacles - relais
- 5. LA PRÉPARATION DE LA CANDIDATURE**
 - 5.1 La préinscription
 - 5.2 L'inscription définitive
 - 5.3 La contribution des participants
 - 5.4 Les projets de candidature
 - 5.5 La formation
- 6. LE DÉBUT DE LA COMPÉTITION**
 - 6.1 L'ouverture de la compétition
 - 6.2 Inscription auprès du comité de calcul bureau A
- 7. L'ATTAQUE D'EXTINTION**
 - 7.1 Mise en place du groupe de compétition, mise en place de l'équipement de compétition
 - 7.2 Rapport à l'évaluateur principal
 - 7.3 Lancement
 - 7.4 Fabrication du tuyau d'aspiration
 - 7.4.1 La pose des tuyaux d'aspiration
 - 7.4.2 Le raccordement des tuyaux d'aspiration
 - 7.4.3 La mise en place des lignes
 - 7.4.4 La mise à l'eau du tuyau d'aspiration
 - 7.4.5 Le raccordement ultérieur
 - 7.5 La mise en place de la conduite d'alimentation
 - 7.6 La pose de la première lance à extinction
 - 7.7 L'occupation du distributeur et la surveillance du tuyau

 - 7.8 La mise en place de la deuxième ligne d'extinction
 - 7.9 La mise en place finale
 - 7.10 Les tâches des évaluateurs pour l'attaque d'extinction

- 7.11 Chronométrage électronique sur la piste d'extinction
 - 7.11.1 Mise en place du chronométrage électronique
 - 7.11.2 Application du chronométrage électronique
 - 7.11.3 Dispositions complémentaires en cas d'utilisation d'un chronométrage électronique
 - 7.11.4 Affichage du temps d'attaque

8. LA COURSE D'OBSTACLES - RELAIS

- 8.1 Les préparatifs pour la course de relais à obstacles
- 8.2 Chronométrage électronique
- 8.3 Le déroulement de la course de relais à obstacles
- 8.4 Les tâches des évaluateurs pour la course d'obstacles - relais

9. L'ÉVALUATION

- 9.1 Points de crédit
 - 9.1.1 Points d'origine
 - 9.1.2 Points d'âge
- 9.2 Mauvais points lors de l'attaque d'extinction
 - 9.2.1 Temps de l'attaque d'extinction
 - 9.2.2 Départ anticipé (5 mauvais points)
 - 9.2.3 Chute d'attelage (5 mauvais points)
 - 9.2.4 Tuyaux de réserve mal déposés (5 mauvais points)
 - 9.2.5 Appareil abandonné ou perdu (5 mauvais points)
 - 9.2.6 Tuyaux de pression mal conçus (5 points négatifs)
 - 9.2.7 Rectification des tuyaux de pression conçus (5 points de pénalité)
 - 9.2.8 Corde de clapet inefficace ou mal conçue (5 mauvais points)
 - 9.2.9 Mauvaise formation finale (10 mauvais points)
 - 9.2.10 Travail incorrect (10 mauvais points)
 - 9.2.11 Ordre erroné ou incompréhensible (10 mauvais points)
 - 9.2.12 Sorties de pression ouvertes de manière non conforme (10 mauvais points)
 - 9.2.13 Parler pendant le travail (10 mauvais points)
 - 9.2.14 Corde de tuyau d'aspiration mise en place de manière inefficace (10 mauvais points)
 - 9.2.15 Paire d'embrayages ouverte (20 mauvais points)
 - 9.2.16 L'équipe d'eau ou l'équipe de tuyau s'enfuit avant "Aspiré !" (20 mauvais points)
- 9.3 Mauvais points au relais d'obstacles
 - 9.3.1 Le temps du relais d'obstacles en secondes
 - 9.3.2 Départ anticipé (5 mauvais points)
 - 9.3.3 Mauvaise transmission de la lance (5 mauvais points)
 - 9.3.4 Manque d'équipement personnel (10 mauvais points)
 - 9.3.5 Obstacle non franchi correctement (20 mauvais points)
 - 9.3.6 lance d'extinction C non apporté (20 points de pénalité)
- 9.4 Le classement en cas d'égalité de points
- 9.5 Appel des évaluations
- 9.6 Disqualification d'un groupe de compétiteurs

10. PROCLAMATION DES VAINQUEURS

- ANNEXE 1 FICHES D'ÉVALUATION
- ANNEXE 2 EXPLICATION DU COUPLAGE DES TUYAUX D'ASPIRATION
- ANNEXE 3 LISTE DES ILLUSTRATIONS - CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES
- ANNEXE 4 MISE EN PLACE DE L'OBSTACLE DE LA COURSE DE RELAIS

RÈGLEMENT DU CONCOURS pour CONCOURS INTERNATIONAL DE POMPIERS

1. CONCOURS INTERNATIONAL DE POMPIERS

Les concours internationaux de sapeurs-pompiers (ci-après dénommés concours) sont organisés dans le but d'améliorer le niveau de formation, mais surtout de renforcer les liens de camaraderie entre les corps de sapeurs-pompiers des pays membres du CTIF. Tous les compétiteurs (y compris les réservistes), les évaluateurs et le personnel d'organisation qui participent à un concours international de sapeurs-pompiers du CTIF reçoivent l'insigne de concours international de sapeurs-pompiers créé pour l'événement en question.

1.1 Apparence et port de l'insigne de concours international des sapeurs-pompiers

L'insigne de concours international des sapeurs-pompiers (ci-après dénommé "insigne de concours") peut prendre la forme d'un insigne enfichable ou d'une barrette transversale. L'insigne de concours doit comporter les 3 indications suivantes :

- L'abréviation "CTIF"
- Le lieu de la manifestation
- L'année de l'événement

Le port de l'insigne de compétition est régi par les pratiques nationales.

1.2 Groupes d'évaluation

Les groupes de compétiteurs sont divisés en 3 groupes d'évaluation, à savoir

- Groupe d'évaluation "Sapeurs-pompiers volontaires"
- Groupe d'évaluation "Sapeurs-pompiers professionnels"
- Groupe d'évaluation "Femmes"

1.3 Classes d'évaluation

Les traditionnels concours internationaux des sapeurs-pompiers sont organisés en deux catégories de classement, à savoir

- Classe A sans prise en compte des points d'âge
- Classe B avec prise en compte des points d'âge

Les groupes de compétiteurs ne peuvent concourir dans la classe B que si chaque membre du groupe (y compris les hommes de réserve) est âgé d'au moins 30 ans. L'année de naissance est déterminante pour le calcul des points d'âge. Il est à noter que les compétiteurs de plus de 65 ans ne sont pris en compte dans le calcul seulement jusqu'à l'âge de 65 ans.

(Pour plus de détails, voir le point 9.1.2)

1.4 Effectif du groupe de compétiteurs

L'effectif du groupe de compétiteurs est de 12 maximum.

1.5 Âge des compétiteurs

L'âge des compétiteurs est déterminé par les prescriptions de la fédération de sapeurs-pompiers qui les envoie, mais l'âge minimum doit être de 16 ans (année de naissance).

1.6 Langage de commande et d'instruction

Les ordres et les commandements peuvent être donnés dans la forme et le langage du pays du groupe candidat. L'ordre d'opération se termine par un coup de sifflet avec le sifflet des pompiers comme ordre d'exécution.

L'ordre d'opération peut être donné simultanément dans le langage du pays organisateur par un système de haut-parleurs pour plusieurs groupes. Il est alors donné par la direction de la compétition.

(Point 7.3.)

2. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

2.1 Disciplines de la compétition

Les groupes de compétiteurs doivent participer aux compétitions suivantes :

- Attaque d'extinction (sèche)
- Obstacle - Course de relais

2.2 Conditions d'admission

groupe de compétition

- doit être dûment déclaré,
- doit concourir en classe A si au moins un des membres du groupe est âgé de moins de 30 ans (année de naissance), **doit** être composé de membres du même corps de sapeurs-pompiers
- peut, si tous les membres du groupe sont plus âgés que 30 ans (année de naissance), concourir soit dans la classe A (sans points d'âge), soit dans la classe B (avec points d'âge).

Le nombre de groupes admis à concourir est définie par la commission des concours de sapeurs-pompiers du CTIF dans l'annonce des concours internationaux de sapeurs-pompiers. Des groupes mixtes (hommes et femmes) sont possibles, de tels groupes concourent dans les groupes d'évaluation "sapeurs-pompiers volontaires" ou "sapeurs-pompiers professionnels".

2.3 Composition du groupe de compétiteurs et identification des compétiteurs

Chaque groupe de compétiteurs doit se présenter aux différentes disciplines avec le nombre de compétiteurs suivant :

Attaque d'extinction (sèche) 9 compétiteurs

Obstacle - Course de relais 8 compétiteurs

Les compétiteurs non incorporés lors de l'attaque d'extinction (réserve) ne peuvent plus être changés à partir de l'inscription auprès du comité de calcul bureau A et ne peuvent pas pénétrer sur le lieu de compétition pendant toute la durée de l'attaque d'extinction.

Après l'exécution de la discipline Attaque d'extinction (sèche), le commandant de groupe détermine qui, parmi les compétiteurs ayant participé à l'attaque d'extinction ne participe plus à la discipline Course de relais d'obstacles. Ce candidat reste dans la zone de départ de la course de relais d'obstacles.

Les compétiteurs sont identifiés par des signes tactiques. Les signes tactiques sont portés sur la poitrine et dans le dos. Ils sont carrés et ont une longueur de côté d'environ 30 cm. Les signes tactiques ont l'aspect suivant

Intitulé du poste	Abréviation	Signe tactique
Commandant de groupe	GRKDT	cercle noir plein (20 cm Ø) sur fond blanc
Détecteur	ME	anneau circulaire noir (20 cm Ø, épaisseur de l'anneau 3,5 cm) avec point noir (5 cm Ø) sur fond blanc
Machiniste	MA	anneau circulaire noir (20 cm Ø, épaisseur de l'anneau 3,5 cm) avec deux barres croisées et inclinées (largeur des barres 3,5 cm) sur fond blanc
Équipe d'attaque (ATR) :		
Chef d'équipe d'attaque	ATRF (1)	cercle noir à moitié plein (20 cm Ø) sur fond rouge
Équipier d'attaque	ATRM (2)	cercle noir sur fond rouge
Equipe d'eau (WTR)		
Chef d'équipe d'eau	WTRF (3)	comme ATRF, mais fond bleu
Équipier d'eau	WTRM (4)	comme ATRM, mais fond bleu
Équipe de tuyau (STR)		
Chef d'équipe de tuyau	STRF (5)	comme ATRF, mais fond jaune
Équipier de tuyau	STRM (6)	comme ATRM, mais fond jaune

2.4 Appareils de compétition

Tous les équipements nécessaires au déroulement des compétitions sont fournis par le comité national d'organisation. Une description précise des équipements doit être communiquée aux nations participantes au plus tard un an avant la date de la compétition.

2.4.1 Appareils de compétition pour l'attaque d'extinction (sèche)

Pour chaque piste de compétition, les appareils suivants sont nécessaires pour l'attaque d'extinction :

1 motopompe portable avec entrée d'aspiration A (4") et au moins une sortie de pression B (3") située sur le côté droit (vu dans le sens d'attaque) et équipé de barres de transport fixables (voir page 15). Le raccord de l'entrée d'aspiration doit être monté de manière que, dans le cas d'accouplements à taquets, la position des taquets soit la même pour tous les motopompe portable utilisés lors de la compétition et que l'ouverture des taquets se trouve au milieu de la partie la plus haute du raccord. La vanne de sortie de pression de la motopompe portable doit être entièrement ouverte après 4 tours.

4 tuyaux d'aspiration A (4") d'environ 1,6 m de long, chacun avec des repères des deux côtés, 50 cm de l'accouplement tout autour du tuyau d'aspiration.

2 tuyaux de pression B (3") doublement enroulés (également appelés tuyaux B dans le texte), d'une longueur de 20 m chacun, avec un support de tuyau chacun.

6 tuyaux de pression C (2") doublement enroulés (également appelés tuyaux C dans le texte), d'une longueur de 15 m chacun, avec un support de tuyau chacun.

2 lances C (2") non verrouillables

1 division (CBC) avec vannes à vis. Les taquets d'accouplements doivent être réglés de la même manière que les taquets de la motopompe portable. Les vannes à vis de la division doivent être entièrement ouvertes après 4 tours.

1 crépine d'aspiration avec clapet de soupape et la possibilité de fixer séparément la corde du tuyau d'aspiration et la corde du clapet.

1 corde pour le tuyau d'aspiration de max. 8 mm Ø, 15 m de long dans un sachet

1 corde pour le clapet Ø max. 8 mm, longueur 15 m en sachet

3 clés d'accouplement, adaptées aux accouplements des tuyaux d'aspiration, (les formes usuelles du pays sont autorisées)

1 sachet pour bandages tubulaires sans contenu.

2 porte-tuyaux

1 latte rouge pour marquer le point d'eau, d'au moins 3 m de long et d'environ 10 cm de large. Le point de prélèvement d'eau peut également être indiqué par un marquage appliqué sur le tapis de gazon.

2 boutons à impact grossier à la hauteur de 1 mètre, en combinaison avec un chronométrage électronique (chronomètre avec affichage).

Pour protéger le gazon dans la zone de la motopompe portable et la surface où les tuyaux d'aspiration sont accouplés, un tapis de gazon (artificiel) d'au moins 9,0 x 4,0 mètres doit être posé. Des marques indélébiles et résistantes à l'eau doivent y être tracées pour la mise en place de l'équipement de la compétition et de l'équipe.

Les dimensions des repères sont indiquées au point 7.1.

Les appareils à fournir par le Comité national d'organisation doivent être conformes aux prescriptions nationales, à l'exception des caractéristiques définies précédemment. Toutefois, les critères suivants doivent en outre être respectés :

- S'il existe une norme européenne (EN) pour un appareil, celui-ci doit être conforme à cette norme.
- Les tuyaux d'aspiration et de refoulement doivent être équipés d'accouplements résistants à l'interchangeabilité, c'est-à-dire qu'une paire d'accouplements. Doit être composée de deux pièces identiques. Nous recommandons les accouplements Storz

2.4.2 Appareils d'évaluation pour la course de relais à obstacles

Pour chaque parcours de la course de relais à obstacles, il faut

1 Lance de projection C (2") - non obturable

1 Poutre d'équilibre, 6 m de long, 20 cm de large, bord supérieur à 60 cm du sol.

1 Mur d'obstacles en bois, 1,50 m de haut, largeur sur toute la piste. Un support approprié doit être prévu.

1 Distance rampante consistant d'un tube de 8 m ($\pm 0,1$ m) de long en bois, en plastique ou en métal avec une surface intérieure lisse. Le diamètre du tube est de 70 cm au minimum et de 80 cm au maximum. (ligne de fuite)

Le côté par lequel le concurrent entre dans le tube doit être largement rembourré afin d'éviter des blessures pour les concurrents.

Le point le plus bas de la face interne du tube doit se trouver au minimum à 15 cm et au maximum à 20 cm au-dessus de la piste de course.

1 chronométrage électronique. Chronométrage individuel par piste

2.5 Combinaison et équipement personnel

Les compétiteurs concours dans leur tenue nationale de sapeur-pompier :

- avec leur tenue d'intervention
- Casque de pompier
- Ceinture de sécurité sapeur-pompier avec mousqueton ou crochet

- Chaussures en cuir ou en plastique. Les pointes, les crampons ou les tiges métalliques sur les semelles ne sont pas autorisés.

Les chaussures doivent être de couleur foncée. Les rayures claires sont autorisées.

Il est interdit d'enlever une partie de l'habillement ou de l'équipement lors de l'attaque d'extinction et de la course de relais. Tous les compétiteurs doivent porter l'équipement prescrit, y compris la ceinture de sécurité des pompiers.

Il est interdit de retrousser les vêtements de dessus ou les manches de pantalon de la tenue d'intervention ou de service. Les groupes de compétiteurs dont la tenue et l'équipement ne sont pas conformes ne sont pas autorisés à concourir.

3. LES ÉVALUATEURS

Les évaluateurs sont nommés par les fédérations nationales de sapeurs-pompiers. La clé de répartition des évaluateurs entre les nations participantes est fixée par la direction internationale des concours. Seuls les évaluateurs ayant reçu une formation adéquate au sein de leur fédération nationale de sapeurs-pompiers peuvent être nommés. Si le CTIF organise des formations pour les évaluateurs, ceux-ci doivent y participer. Dans l'exercice de leurs fonctions, tous les évaluateurs portent leur tenue nationale et leur casquette.

3.1 La direction de la compétition

Le président de la commission des concours internationaux de sapeurs-pompiers, le directeur international des concours font partie du comité international d'organisation du CTIF.

Le directeur international des compétitions et le directeur international des compétitions internationales de sapeurs-pompiers sont proposés par la commission des compétitions de sapeurs-pompiers et confirmés par le conseil exécutif du CTIF.

La direction des compétitions pour les concours internationaux de sapeurs-pompiers se compose de

- le directeur international des compétitions du CTIF
- le directeur international des compétitions pour les concours internationaux de sapeurs-pompiers
- le président des commissions des concours internationaux de sapeurs-pompiers
- 2 membres de la commission "Concours internationaux de sapeurs-pompiers"
- le responsable de la course de relais à obstacles

le chef du comité de calcul bureau A

- le chef du comité de calcul bureau B

La direction de la compétition est responsable devant le "Comité d'organisation international" de

- le contrôle du lieu de compétition,
- le contrôle du parcours de relais,
- le contrôle du matériel de compétition,
- la création des comités de calcul,
- rappeler les principales dispositions relatives à la compétition. L'obligation d'une évaluation objective doit être soulignée.
- la répartition des évaluateurs sur les différentes pistes d'évaluation,
- le contrôle de l'infrastructure nécessaire à la candidature (p. ex. hébergement, restauration, etc.) ;

3.2 Les évaluateurs pour l'attaque d'extinction

Le nombre d'évaluateurs pour l'attaque d'extinction dépend du nombre de pistes d'évaluation. Les évaluateurs suivants sont nécessaires pour l'attaque d'extinction (à sèche) par piste d'évaluation :

- 1 évaluateur principal (HB)
- 1 évaluateur 1 (B1)
- 1 évaluateur 2 (B2)

- 1 évaluateur 3 (B3)
- 1 évaluateur 4 (B4)
- Évaluateur de réserve

L'évaluateur 1 et l'évaluateur 2 doivent être équipés chacun d'un chronomètre manuel. Pour plus de détails, voir le point 7.11

La répartition des évaluateurs sur les pistes d'évaluation existantes est effectuée par le directeur international des compétitions. Tous les évaluateurs de l'compétition d'attaque d'extinction doivent vérifier le bon état des équipements avant de commencer à travailler sur la piste d'évaluation.

Après la vérification des équipements seuls les évaluateurs de la piste et les groupes de compétitions en compétition peuvent accéder à la piste d'évaluation.

3.3 Les évaluateurs pour la course de relais à obstacles

Le nombre d'évaluateurs pour la course de relais à obstacles est déterminé par le nombre de couloirs de course. Le nombre suivant d'évaluateurs est nécessaire pour la course de relais à obstacles :

- 1 responsable de la course de relais obstacles
- 1 démarreur
- 1 juge de départ
- 2 évaluateurs (contrôle)
- 1 évaluateur (protocoles d'erreurs) et par parcours :
- 7 évaluateurs dans les zones de transmissions respectives (juges de piste)
- 3 évaluateurs, chacun pour un obstacle
- 1 juge à l'arrivée
- 1 chronométrateur
- 1 évaluateur pour inscrire le résultat sur la feuille d'évaluation

Chaque juge à l'arrivée et chaque chronométrateur doivent être équipés d'un chronomètre et sont responsables de la détermination du temps de course.

3.4 Les évaluateurs des comités de calcul

3.4.1 Le comité de calcul bureau A

Le comité de calcul bureau A est installé à proximité immédiate du lieu de compétition. Il est composé des évaluateurs suivants :

- le chef du comité de calcul bureau A
- 1 évaluateur pour chaque piste d'évaluation - attaque d'extinction pour traiter les inscriptions
- 2 évaluateurs pour vérifier l'habillement et l'équipement personnel des compétiteurs
- 1 évaluateur pour appeler les groupes de compétiteurs à s'inscrire
- 1 évaluateur pour la mise en place des équipes pour l'entrée des passages

Les évaluateurs du comité de calcul bureau A sont chargés de

- Vérification des conditions d'admission à la candidature
- vérification de la liste des participants, notamment pour s'assurer qu'ils sont correctement inscrits avec les noms, les dates de naissance ainsi que les groupes et les classes de compétitions.
- Vérification de l'habillement et de l'équipement personnel des compétiteurs

3.4.2 Le comité de calcul bureau B

Le comité de calcul du bureau B est installé à proximité du lieu de la compétition. Il est composé des évaluateurs suivants :

- le chef du comité de calcul du bureau B
- 1 évaluateur pour chaque voie d'évaluation - attaque d'extinction
- 1 évaluateur pour contrôler les calculs

Si l'évaluation se fait à l'aide d'un système informatique, le responsable de l'évaluation peut adapter le nombre d'évaluateurs aux besoins réels.

Les évaluateurs du comité de calcul bureau B sont chargés de

- Vérification des évaluations enregistrées
- Calcul du nombre de points obtenus
- Détermination du rang atteint
- aider le responsable international de la compétition à préparer la remise des prix, des certificats et des insignes

3.5 Les évaluateurs de réserve

Le responsable de la compétition doit désigner un nombre suffisant d'évaluateurs de réserve, qui doivent être formés de la même manière que les autres évaluateurs. Ces évaluateurs seront en cas d'empêchement d'un évaluateur désigné à remplacer l'évaluateur absent. Lors de l'attaque d'extinction, 1e HB, B1, B2 et B3 ne peuvent pas évaluer les groupes de leur propre pays. Dans ce cas, ils doivent se faire remplacer par un évaluateur de réserve divisé par le directeur international des compétitions.

3.6 Le service des dossiers

Le comité d'organisation national doit mettre à la disposition du directeur international des compétitions un service d'ordre composé d'un commandant et d'environ 40 agents chargés de l'application. Ils sont placés sous l'autorité directe du directeur international des compétitions et sont responsables de l'ordre sur le site de compétition. Le service d'ordre peut également être sollicité par le directeur international des compétitions pour d'autres services d'assistance.

3.7 Les interprètes

Le comité d'organisation national doit mettre à la disposition du directeur international des compétitions des interprètes en nombre suffisant pour lui permettre d'accomplir ses tâches. Les annonces par haut-parleur concernant les événements sur le terrain de compétition doivent être diffusées dans les langues officielles de la CTIF (allemand, anglais et français) et, le cas échéant, également dans la langue nationale respective.

Remarque : En cas de doute (traductions), la version allemande du règlement du concours fait autorité.

3.8 Identification des évaluateurs et des agents chargés de l'application

Les évaluateurs et les agents chargés de l'application doivent être identifiés par des brassards comme suit :

Directeur international des compétitions	brassard blanc avec trois bandes rouges
Directeur adjoint de la compétition	brassard blanc avec deux bandes rouges membres de l'Interne. Direction du concours
brassard blanc avec une bande rouge au milieu	
Évaluateur principal, responsable de la course de relais u.	brassard vert avec deux bandes jaunes
Chef des comités de calcul	brassard vert
Évaluateurs de l'attaque d'extinction	brassard vert
De la course de relais et des comités de calcul	brassard vert
Service de sécurité, service de travail	Identification selon les usages nationaux

4. LE LIEU DE COMPETITION

Les pistes d'évaluation pour l'attaque d'extinction

Pour l'exécution de l'attaque d'extinction(sèche), chaque piste de compétition doit disposer d'une surface de gazon plane d'au moins 70 x 10 m.

Chaque piste d'évaluation doit contenir un équipement d'évaluation complet.

La piste d'évaluation est mesurée à partir de la "Latte à eau" (point 2.4.1). La motopompe portable est placée à une distance de 4,8 m (ce qui correspond à environ 3 longueurs d'aspirateur), mesurée du bord extérieur de la latte d'eau jusqu'à la tubulure d'aspiration de la motopompe portable. En outre, un marquage au sol bien visible est effectué à une distance de 41,0 m du bord extérieur de la latte d'eau, perpendiculairement à la piste de compétition (ligne de distribution). La largeur de la piste doit être délimitée de manière visible au niveau de la ligne d'alimentation et de la ligne d'extinction.

Le nombre de pistes d'évaluation dépend du nombre de groupes de compétition inscrits. Un espace suffisant doit être prévu pour le défilé des groupes de compétition en dehors des pistes d'évaluation.

4.2 Les parcours pour la course d'obstacles - relais

Les pistes de course pour la course de relais à obstacles doivent être disposées sur une surface plane (p. ex. une piste de stade). Au moins deux pistes doivent être placées côte à côte, de sorte qu'au moins deux groupes de concurrents puissent courir en même temps. Chaque piste doit avoir une largeur minimale de 1 mètre. Les différentes pistes doivent être séparées par des bandes longitudinales. La distance totale de 400 m doit être divisée en 8 parties égales de 50 m chacune (marque de passage). Une ligne perpendiculaire à la piste doit être tracée 5 m avant et 5 m après la marque de passage (zone de passage). Les courbes doivent être prises en compte lors de la définition des distances partielles. Dans les virages, la distance partielle est mesurée à 20 cm de la limite intérieure de la piste de course. La poutre se trouve dans la 3e section de course, le mur d'obstacles dans la 7e section de course et le tube rampant dans la 8e section de course. Pour les groupes de femmes, le mur d'obstacles du 7e tronçon de course est remplacé par une poutre dans le 4e tronçon de course.

5. LA PRÉPARATION DE LA DEMANDE DE CANDIDATURE

5.1 La préinscription

Les formulaires de préinscription sont mis à la disposition des fédérations nationales de sapeurs-pompiers en temps opportun par le comité d'organisation international et servent aux comités d'organisation international et national pour la préparation des compétitions.

5.2 L'inscription définitive

La procédure d'inscription définitive sera communiquée aux fédérations nationales de sapeurs-pompiers dans l'appel d'offres du comité d'organisation international. Les groupes de compétitions dont l'inscription a lieu après la date limite et qui ne peuvent donc pas être inclus dans le plan de compétition n'en seront pas admis à la compétition. Il en va de même pour l'inscription des évaluateurs. Les noms des compétiteurs doivent être indiqués dans l'inscription finale. Il est toutefois possible de faire des modifications jusqu'au jour de la compétition. Ces modifications doivent être communiquées au comité de calcul bureau A lors de l'inscription.

5.3 La contribution des participants

Le CTIF, en concertation et en collaboration avec le comité d'organisation national, une contribution d'organisation pour le logement, la restauration et l'organisation. La contribution pour le logement et les repas est à la disposition du comité national d'organisation, la contribution pour l'organisation est à la disposition de la CTIF.

5.4 Les plans de compétitions

Une fois les inscriptions définitives reçues, les plans d'entraînement, de compétitions, et des évaluateurs seront établis. Ces plans seront transmis en temps opportun aux groupes de compétitions et aux évaluateurs par l'intermédiaire de la fédération nationale des sapeurs-pompiers.

5.5 L'entraînement

Chaque groupe a la possibilité de s'entraîner sur le site de compétition avant la compétition avec les équipements qui seront utilisés lors de la compétition. Les heures exactes d'entraînement sont fixées dans un plan d'entraînement. Le temps d'entraînement pour

Pour l'attaque d'extinction une durée d'environ 30 minutes sur la place de compétition et environ 10 minutes sur la piste d'obstacles -relais sera prévus pour chaque groupe.

6. LE DÉBUT DE LA COMPÉTITION

6.1 L'ouverture de la compétition

Le comité d'organisation international édicte des directives précises pour l'ouverture de la compétition. Tous les évaluateurs et les compétiteurs participent à l'ouverture de la compétition.

Les équipes défilent sur le lieu de la compétition sur l'ordre du directeur international de la compétition. La compétition est ouverte par le parrain de l'événement. Après la levée du drapeau et le défilé des équipes et des évaluateurs, les compétitions internationales de lutte contre l'incendie sont lancées.

6.2 Inscription auprès du comité de calcul bureau A

Les groupes de compétitions doivent se présenter au comité de calcul bureau A bien avant l'heure de départ indiquée sur le plan de compétition. Après l'appel, ils se présentent pour la remise et la vérification des listes de participants. Les groupes souhaitant concourir dans la classe de classement B doivent prouver la date de naissance des compétiteurs au moyen d'une pièce d'identité officielle.

Un évaluateur vérifie que les compétiteurs portent une tenue et un équipement personnel conformes aux prescriptions. Les compétiteurs doivent déjà porter les signes tactiques sur la poitrine et le dos. Après vérification de la liste des participants, le commandant de groupe reçoit l'enveloppe contenant les feuilles d'évaluation. Les groupes de compétiteurs sont mis en place de manière continue et marchent sur appel vers les pistes de concours qui leur ont été attribuées pour l'attaque d'extinction.

7. L'ATTAQUE D'EXTINCTION (sèche)

7.1

Mise en place de l'équipement de compétitions, formation du groupe de compétitions

Les groupes appelés à concourir sont conduits en formation fermée par leur commandant de groupe sur leur piste de concours. Une fois sur place, le commandant de groupe remet à l'évaluateur 4 l'enveloppe contenant les documents d'évaluation. Ensuite, le groupe de compétitions prépare sous la surveillance de l'évaluateur 4 l'équipement pour l'attaque d'extinction (point 2.4.1). La mise en place de l'équipement et du groupe de compétition se fait conformément aux directives et aux marquages au sol existants.

Des marquages blancs de 5 cm de large doivent être réalisés sur le gazon ou le tapis de gazon, de manière indélébile et résistante à l'eau, pour la mise en place du matériel de compétition et du groupe de compétitions.

La division, les tuyaux de pression, les lances, les porte-tuyaux et le sac contenant les bandages pour tuyaux doivent être placés au centre de la marque. Le stationnement excentré des tuyaux de pression B n'est toléré que dans la mesure où aucun des tuyaux de pression B ne dépasse la largeur de la motopompe portable.

Les tuyaux d'aspiration doivent être placés au centre de la marque dans le sens de la longueur, les accouplements dirigés vers le point de prélèvement d'eau se terminant par l'entrée d'aspiration de la motopompe portable.

La motopompe portable doit être placée de manière que l'accouplement de l'entrée d'aspiration se termine par le repère.

La crépine, les clés d'accouplement adjacentes et les sacs de cordes à incendie sont déposés sur la ligne de marquage de manière que cette ligne indique la distance par rapport à la pompe portative, vue dans le sens de l'attaque. Cette ligne de marquage ne doit être dépassée par aucun des engins qui y sont déposés.

Les dimensions des repères sont indiquées dans la fig. 1/fig. 1a.

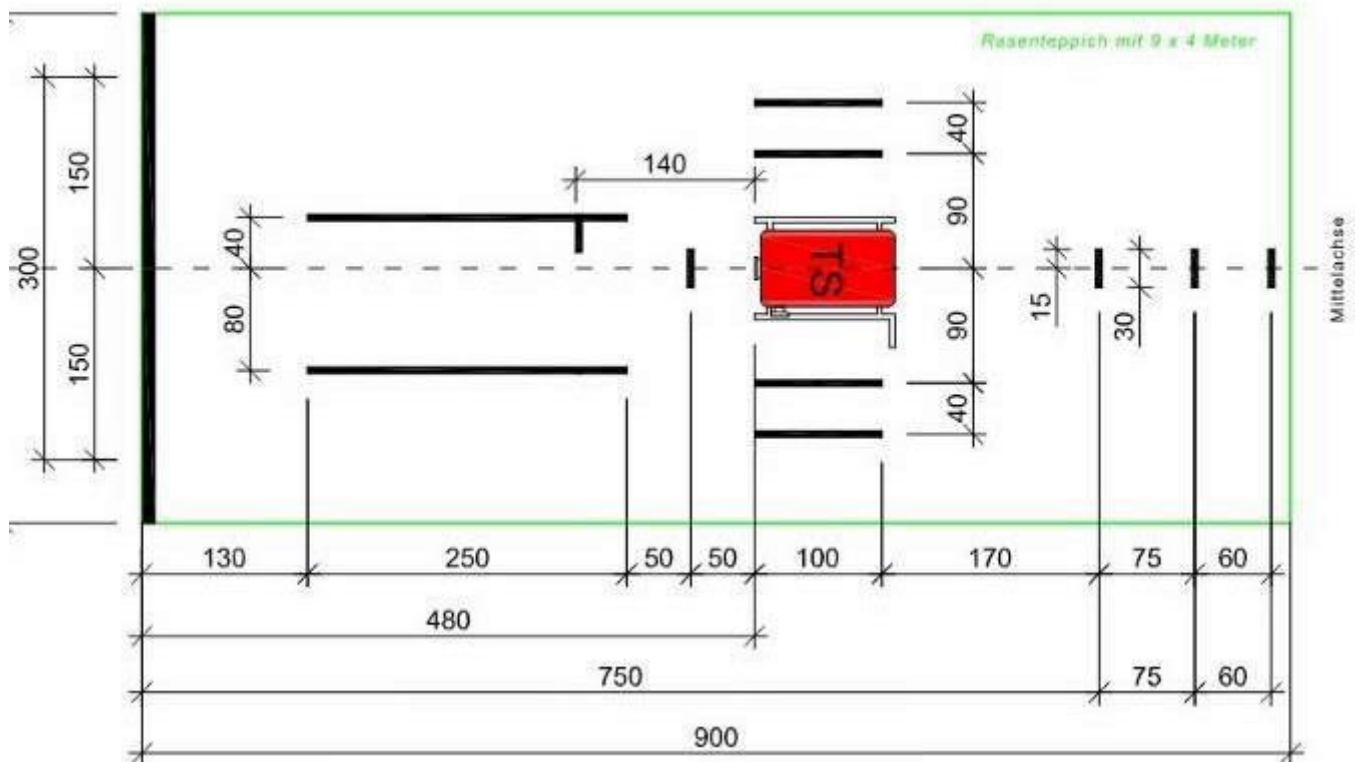


Fig.1 : Marquage au sol pour la mise en place de l'équipement de compétition

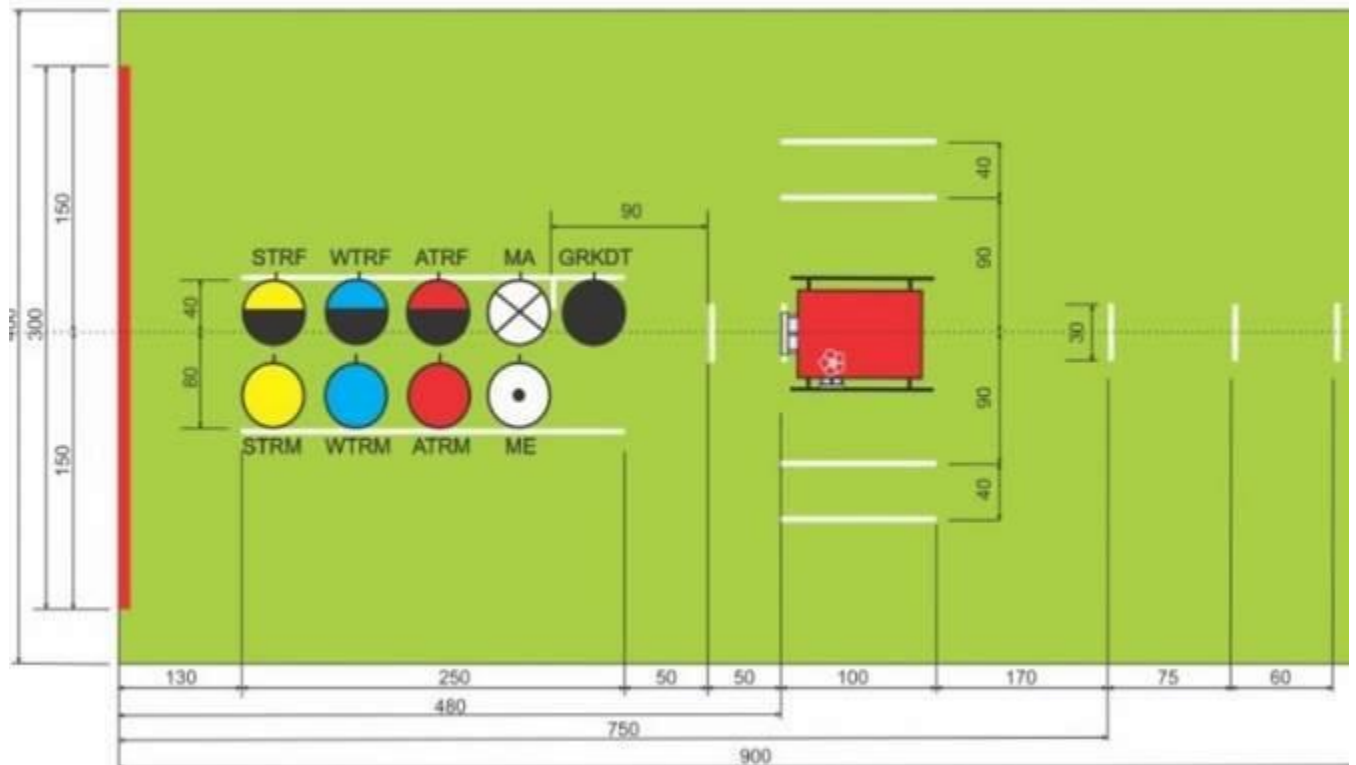


Fig.1a : Marquage au sol pour la mise en place d'équipement de compétition

La crépine doit être placée de manière que la distance entre l'accouplement d'entrée d'aspiration de la motopompe portable et l'accouplement de la crépine d'au moins 50 cm. La corde du tuyau d'aspiration et la corde du clapet se trouvent à gauche de la crépine, vu dans le sens d'attaque. Ils ne doivent pas être superposés ni placés l'un sur l'autre. Deux clés d'accouplement sont placées à droite de la crépine, elles ne doivent pas non plus être superposées. La troisième clé d'accouplement se trouve sous l'accouplement d'entrée d'aspiration de la motopompe portable et peut être placée individuellement pour les droitiers ou les gauchers. Les tuyaux d'aspiration doivent être placés de manière que deux tuyaux de chaque côté de la motopompe portable soient parallèles à son axe longitudinal.

Les accouplements des tuyaux d'aspiration orientés vers la prise d'eau doivent se terminer par l'accouplements d'entrée d'aspiration de la motopompe portable. La distance entre les tuyaux d'aspiration et la motopompe portable est de 90 cm du centre de la motopompe portable au centre des tuyaux d'aspiration. La distance entre les deux tuyaux d'aspiration est de 40 cm à partir du milieu du tuyau d'aspiration. Tous les tuyaux de pression doivent être placés de manière que l'espace entre les tuyaux ne dépasse pas la largeur de ceux-ci. Ils doivent être placés symétriquement par rapport à l'axe longitudinal de la motopompe portable et les deux accouplements doivent être orientés vers l'avant. Il convient de mentionner que la mise en place des tuyaux de pression peut se faire à partir de la ligne extérieure de la motopompe portable dans le sens de l'attaque, à droite -, c'est-à-dire que les tuyaux de pression ne doivent pas dépasser la largeur de la motopompe portable. Si un nœud est fait dans le support de tuyau, le groupe et prier d'enlever le nœud. Si un support de tuyau est coupé par un groupe, le groupe doit être disqualifié.

Les autres appareils sont situés comme indiqué sur la fig.2a/fig.2b/fig.2c.



Fig.2 : Mise en place des équipements de compétition



Fig.2a : Mise en place des équipements de compétition



Fig.2b : Mise en place des équipements de compétition

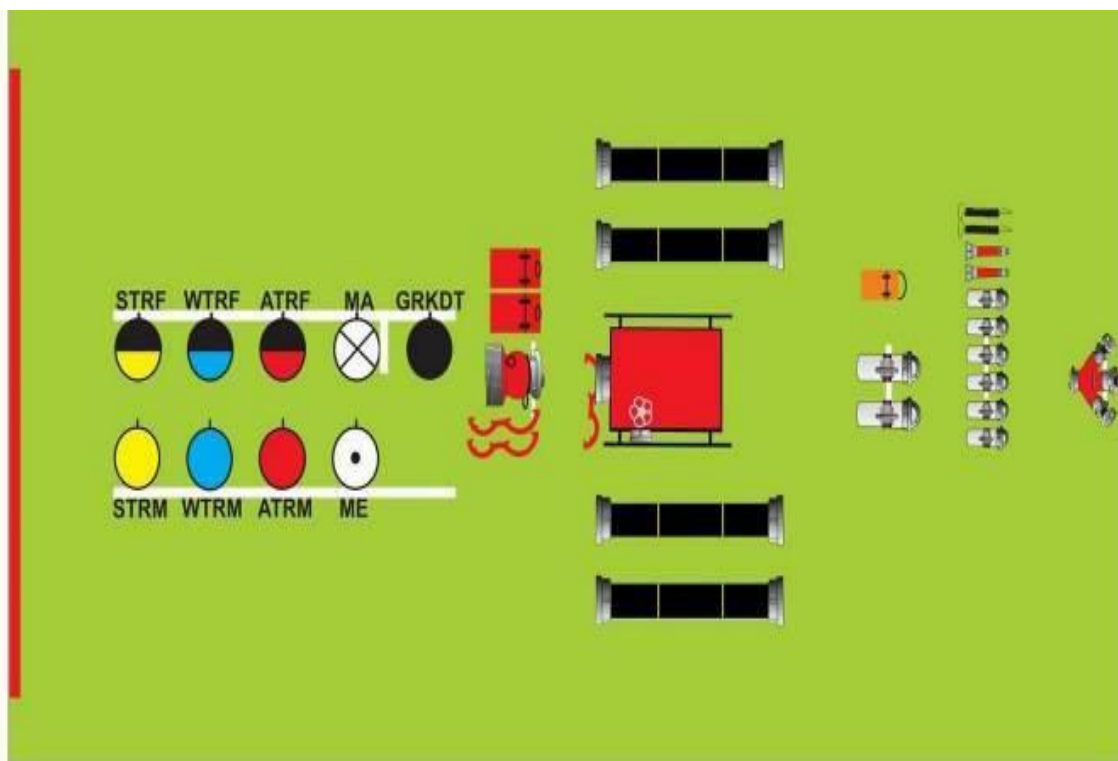


Fig.2c : Mise en place des équipements de compétition et la mise en place du groupe de compétitions.

La poignée de transport avant droit de la motopompe portable est orienté latéralement vers la droite ou vers l'avant (c'est le groupe qui décide).

L'évaluateur 4 vérifie simultanément que les tuyaux de pression sont correctement enroulés, que les appareils sont correctement mis en place, que les vannes sont fermées et qu'aucune marque n'est apposée, ni sur l'appareil ni sur la piste de compétition. Un tuyau de pression est correctement enroulé et mis en place lorsqu'il est doublement enroulé, que les deux accouplements sont orientés dans le sens de l'attaque et que le tuyau n'est pas retourné.

Le tuyau de pression ne peut être enroulé que deux fois et donc pas plusieurs fois (p. ex. 4 fois). De même, la partie intérieure du tuyau de pression enroulé ne doit pas se trouver plié en baie.



Fig.3: L'illustration montre : Tuyaux de pression doublement enroulés

Une fois l'équipement posé, l'évaluateur 4 ordonne au commandant de groupe de faire passer le groupe de compétition "à l'équipement". Le commandant de groupe GRKDT donne alors l'ordre à son groupe de compétition de se mettre en place près de l'équipement. Le groupe de compétition se présente sur deux rangs. C'est dans cette disposition qu'il attend l'évaluateur principal.

Comme décrit dans le règlement du concours, le B4 doit la bonne mise en place des engins, il doit donc également contrôler que les engins sont correctement placés sur les marques. Jusqu'à ce que le GRKDT en informe l'HB, le B4 doit surveiller la mise en place du groupe.

Mise en place des groupes de compétition

Lorsque le groupe se présente à l'équipement, il se place de manière que GRKDT, MA, ATRF, WTRF et STRF aient la pointe de leurs chaussures sur les lignes de marquage. ME, ATRM, WTRM et STRM se placent de manière que leurs talons soient au niveau de la ligne. De même, il faut veiller à ce que le GRKDT et le STR ne se trouvent pas à côté de la marque, c'est-à-dire dans son prolongement. La pointe extérieure de leurs chaussures doit se trouver au niveau de la marque. Le ME et les équipiers doivent se tenir exactement derrière le MA ou leur chef d'équipe.

Les pointes des chaussures et les talons sont sur/sur la ligne - la tête peut être tournée, mais pas le haut du corps.

Les compétiteurs ne peuvent plus toucher les équipements sans l'autorisation de l'évaluateur 4. Il est interdit de parler à partir du moment où l'évaluateur principal s'approche du groupe de compétition jusqu'à la fin de l'exercice d'attaque d'extinction et du contrôle par les évaluateurs (sinon "parler pendant le travail" fig. 4/fig.4a/fig.4b).



Fig.4 : Mise en place du groupe de compétition



Fig.4a : Mise en place du groupe de compétition



Fig.4b : Mise en place du groupe de compétition

7.2 Annonce du groupe à l'évaluateur principal

Lorsque les évaluateurs se sont présentés devant le groupe de compétition, le commandant de groupe annonce à l'évaluateur principal, sous sa forme Habituelle de son pays, " groupe de compétition.....prêt pour la compétition. Sur ordre de l'évaluateur principal, le commandant de groupe GRKDT rejoint son groupe. Tant que le groupe n'est pas correctement positionné, l'évaluateur principal ne peut pas le faire commencer.

7.3 Lancement

L'évaluateur principal demande au commandant de groupe GRKDT si l'équipement est en ordre. Si cela est confirmé, l'évaluateur principal donne l'ordre "Commencez ! En même temps, l'évaluateur principal pose sa main directement sur le bouton-poussoir grossier, les évaluateurs 1 et 2 lèvent la main avec les chronomètres.



Fig.5 : Mise en place des évaluateurs - "pour l'annonce".

Le commandant de groupe s'avance de quatre pas, opère un demi-tour à gauche, aucun des compétiteurs ne doit changer de position et le commandant de groupe donne l'ordre (l'ordre peut être donné dans la langue du pays du groupe de compétitions, il doit avoir le même contenu, pas les mêmes mots) :

"Objet d'extinction tout droit, point d'eau le ruisseau, la division après deux longueurs B, l'équipe d'attaque pose la conduite d'alimentation avec deux longueurs C, premier et deuxième lance (marche) - coup de sifflet !"

(Le commandement d'exécution "marche" est donné par un coup de sifflet avec le sifflet des pompiers).

Dès qu'un membre du groupe de compétitions prend le départ (même en cas de départ anticipé), l'évaluateur principal déclenche le chronométrage en appuyant sur le bouton manuel grossier. L'évaluateur 1 et l'évaluateur 2 abaissent leur bras tout en appuyant sur les chronomètres. En cas d'utilisation d'un chronométrage électronique, le déclenchement est effectué par l'évaluateur principal. Le décompte du temps pour l'attaque d'extinction commence alors.



Fig.5a : Mise en place des évaluateurs - ordre d'attaque

La direction de la compétition peut décider que tous les groupes participant à une manche prennent le départ en même temps (compétition parallèle). Dans ce cas, l'ordre d'engagement est donné par un membre de la direction de la compétition via le système de haut-parleurs dans la langue du pays organisateur. L'utilisation d'un support sonore est recommandée. L'ordre se termine par un coup de sifflet donné par un sifflet de signalisation.

Jusqu'au départ, les compétiteurs se tiennent en position tranquille. Lors de la mise en place du départ, tous les compétiteurs, à l'exception du commandant de groupe, doivent placer leurs deux pieds à la ligne d'appel marquée au sol, sans la dépasser. Après que le commandant de groupe s'est présenté devant le groupe, aucun compétiteur ne doit plus changer de position. Seule la tête, mais pas le haut du corps peut être tournée. Les mains sont placées sur le côté ou croisées dans le dos. Si un ou plusieurs compétiteurs ne respectent pas cette consigne et ne touchent pas la ligne d'appel, l'évaluateur principal adresse un avertissement au groupe de compétiteurs.

En cas de non-respect, un "départ anticipé" (5 fautes) est évalué. En cas de départ parallèle, il n'y a pas de rappel à l'ordre, l'évaluation des fautes est immédiate.

Si un ou plusieurs compétiteurs se déplacent d'un pas pendant l'ordre d'attaque (avant le coup de sifflet). La faute "départ anticipé" est également évaluée. Par pas, on entend le fait d'avancer un pied (le ramasser et le poser) vers l'avant, l'arrière ou le côté.

Le machiniste ordonne "4 aspirations !" et se rend à l'entrée d'aspiration de la motopompe portable.

L'équipe d'attaque commence à poser la conduite d'alimentation. L'équipe d'eau et l'équipe de tuyau se rendent vers les tuyaux d'aspiration. Le commandant de groupe et l'avertisseur se rendent à l'emplacement de la division. Il n'y a pas de faute s'ils avancent lentement ou s'arrêtent entre-temps. Mais si le commandant de groupe ou l'avertisseur s'arrêtent à proximité de la motopompe portable et observent le "raccordement des tuyaux d'aspiration", cela est considéré comme un "travail incorrect". Il ne peut y avoir qu'une seule évaluation de "travail incorrect", même si cette erreur est commise à la fois par le commandant de groupe et par l'avertisseur.

En principe, pendant toute l'attaque d'extinction, la latte d'eau (ou dans le prolongement imaginaire de la latte rouge - c'est-à-dire le point d'eau) ne doit être franchie par aucun compétiteurs (sinon "travail incorrect"). Ce n'est pas une faute si, par exemple, le pied se trouve en même temps sur la latte (ou ligne) rouge et sur le sol derrière elle. Un mauvais travail doit être évalué lorsque le pied ou la main dépasse entièrement la latte rouge et touche le sol. Il en va autrement pour l'équipement de compétition, qui ne doivent pas toucher le sol derrière la latte rouge, à l'exception du tuyau d'aspiration terminé - sinon "travail incorrect". Le simple fait de toucher la latte rouge n'est pas une faute. (Ce n'est pas une faute si le sac à corde d'incendie est posé sur la latte d'eau et ne touche pas le sol derrière la latte rouge).

7.4 Fabrication du tuyau d'aspiration

7.4.1 La pose des tuyaux d'aspiration

Le machiniste MA prend les deux sacs à corde d'incendie, les deux clés d'accouplement placées à côté de la crépine et la crépine et se rend à l'endroit où la crépine doit être raccordé au tuyau d'aspiration. Le machiniste MA est libre de choisir l'endroit où il dépose les sacs à corde d'incendie. Le machiniste MA ne doit pas amener les appareils en deux fois jusqu'au lieu d'accouplement (sinon "travail incorrect").



Fig.6 : Prise en charge de l'équipement du machiniste



Fig.6a : Prise en charge de l'équipement du machiniste

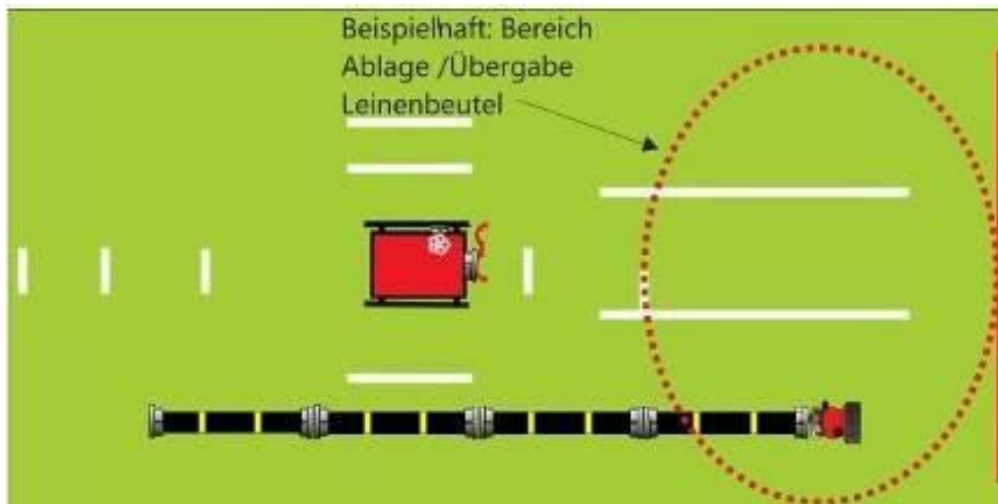


Fig.6b : Logement de l'appareil du machiniste MA - zone de dépôt du sac à corde d'incendie

Si la crépine tombe au sol lors des transmissions de l'équipement, cela est évalué comme "travail incorrect". Si un autre appareil tombe par terre, ce n'est pas une erreur. Le machiniste MA peut remettre ou déposer les deux sacs à corde d'incendie, les deux clés d'attelage et la crépine. En tout cas, il doit remettre la crépine, même s'il l'a déposée (sinon "travail incorrect").

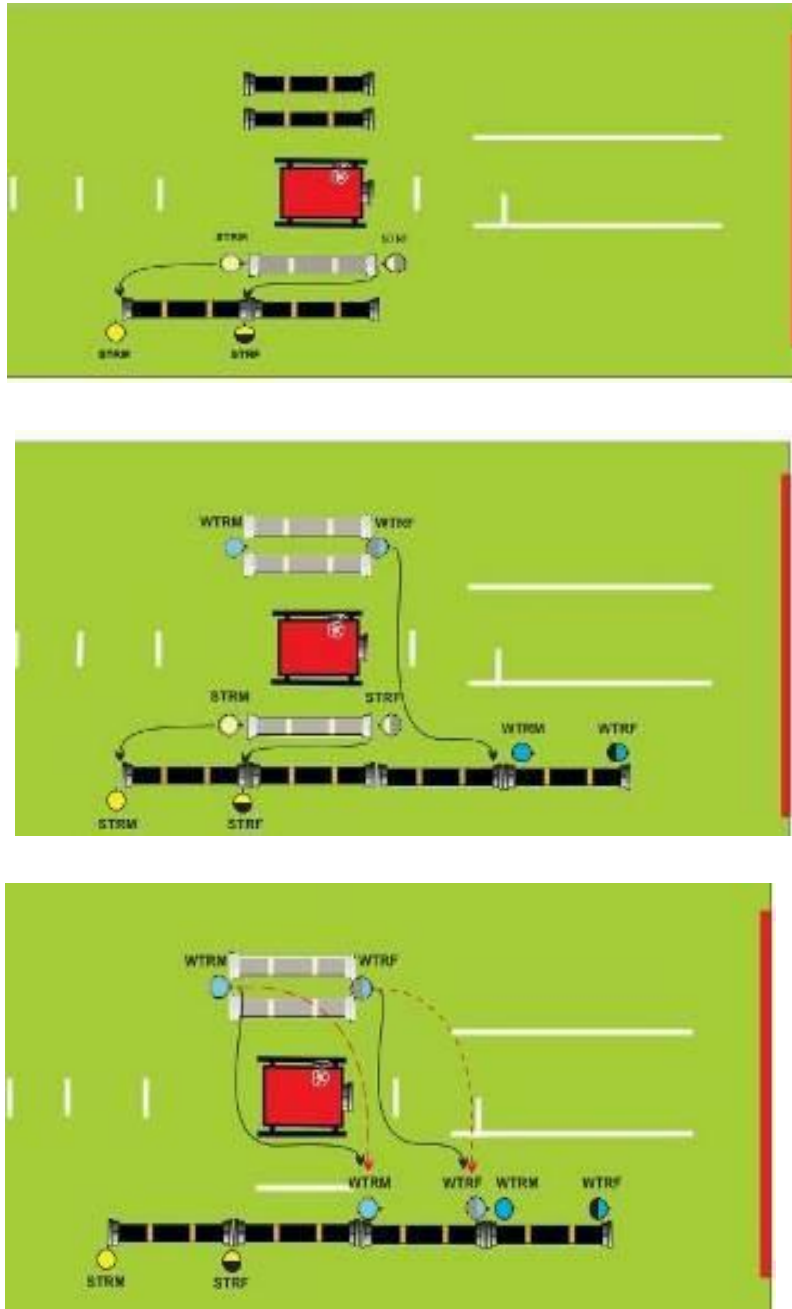


Fig.7 : Pose des tuyaux d'aspiration - représentation schématique

L'équipe d'eau ramassent les deux tuyaux d'aspiration situés à droite de la motopompe portable (dans le sens de l'attaque). Le chef de l'équipe d'eau WTRF prend les accouplements les plus proches du point d'eau, l'équipier eau WTRM les accouplements situés en direction de l'objet de l'incendie.

L'équipe d'eau WTR est libre de passer à l'extérieur ou entre les tuyaux d'aspiration. Lors du ramassage des tuyaux d'aspiration, ils sont tous deux tournés vers la prise d'eau et ramassent les tuyaux d'aspiration, qu'ils aient un ou deux pieds entre ou à l'extérieur des tuyaux d'aspiration.

Ils portent maintenant les deux tuyaux d'aspiration en biais vers la droite, le chef de l'équipe d'eau WTRF devant. Ils déposent un tuyau d'aspiration devant le tuyau d'aspiration qui est resté à l'extérieur droite de la motopompe portable (en regardant vers le point d'eau).

Ensuite ils posent l'autre tuyau d'aspiration devant celui qu'ils viennent de déposer.

Si le WTR soulève les tuyaux d'aspiration au-dessus de la motopompe portable, c'est-à-dire que le WTRF passe du côté de l'eau et le WTRM du côté de la motopompe portable jusqu'à l'endroit où les tuyaux d'aspiration sont déposés, ce n'est pas une faute. Il appartient également au WTR de décider s'il dépose en premier le tuyau d'aspiration porté à gauche ou à droite. Si le WTRF remet le tuyau d'aspiration à déposer en dernier directement au STRF et ne le dépose pas, cela est évalué comme "travail incorrect".



Fig.8 : Prise en charge des tuyaux d'aspiration par l'équipe d'eau WTR



Fig.8a : Mise en place des tuyaux d'aspiration par l'équipe de tuyau STR



Fig. 8b : Portage des tuyaux d'aspiration par le WTR et mise en place du tuyau d'aspiration par le STR

L'équipier de tuyaux STRM saisit l'accouplement avant du tuyau d'aspiration situé à gauche de la motopompe portable dans le sens de l'attaque, le chef d'équipe de tuyaux STRF saisit l'accouplement arrière de ce tuyau d'aspiration. Ils le déposent devant le tuyau d'aspiration resté à l'extérieur gauche de la motopompe portable.

Si l'équipier de tuyaux STRM porte seul le tuyau d'aspiration et que le chef d'équipe tuyaux STRF ne le soutient pas, la faute "Travail incorrect" doit être évaluée.

Si les tuyaux d'aspiration sont déposés d'une autre manière que celle décrite précédemment, cela sera noté comme "travail incorrect" par cas. Cela signifie que les tuyaux d'aspiration doivent être déposés dans l'ordre décrit précédemment, mais cela ne concerne pas le fait qu'un candidat s'agenouille ou non lorsqu'il dépose un tuyau d'aspiration, etc. Il est permis de s'agenouiller sur le tuyau d'aspiration.

Les tuyaux d'aspiration ne doivent pas tomber lors de la pose (sinon "chute des raccords").

Si, lors de la pose, le tuyau d'aspiration tombe au sol avec les deux raccords, l'erreur "Laisser tomber les raccords" ne doit être évaluée qu'une seule fois.

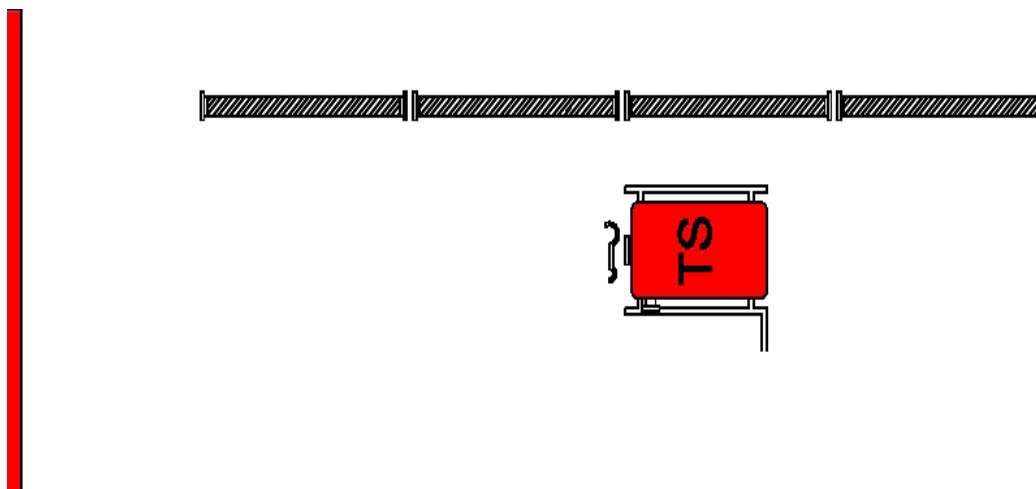


Fig.8c : Les tuyaux d'aspiration disposer correctement. Représentationschématique

7.4.2 Le couplage des tuyaux d'aspiration

Lorsque tous les tuyaux d'aspiration sont déposés, le chef d'équipe WTRF et l'équipier WTRM se dirigent vers le tuyau d'aspiration le plus proche du point de prélèvement d'eau. Ils se placent tous deux en position d'attente, face à la bouche d'incendie.



Fig.9 : Les tuyaux d'aspiration correctement placés - la crépine d'aspiration est transférée

Le chef d'équipe STRF se tient plus près de la prise d'eau et l'équipier STRM derrière lui. Ils soulèvent ensuite le tuyau d'aspiration. (Fig. 11)

Pendant ce temps, le chef d'équipe eau WTRF prend la crépine du machiniste (jeter la crépine est considéré comme un "mauvais travail") et se place en face du chef d'équipe tuyau SRTF. Le chef d'équipe eau WTRF tient la crépine, le chef d'équipe tuyau STRF le tuyau d'aspiration à une hauteur telle que les accouplements puissent être approchés l'un de l'autre horizontalement. Le groupe peut décider si le rapprochement de la crépine et du tuyau d'aspiration se fait au sol ou au-dessus du sol.

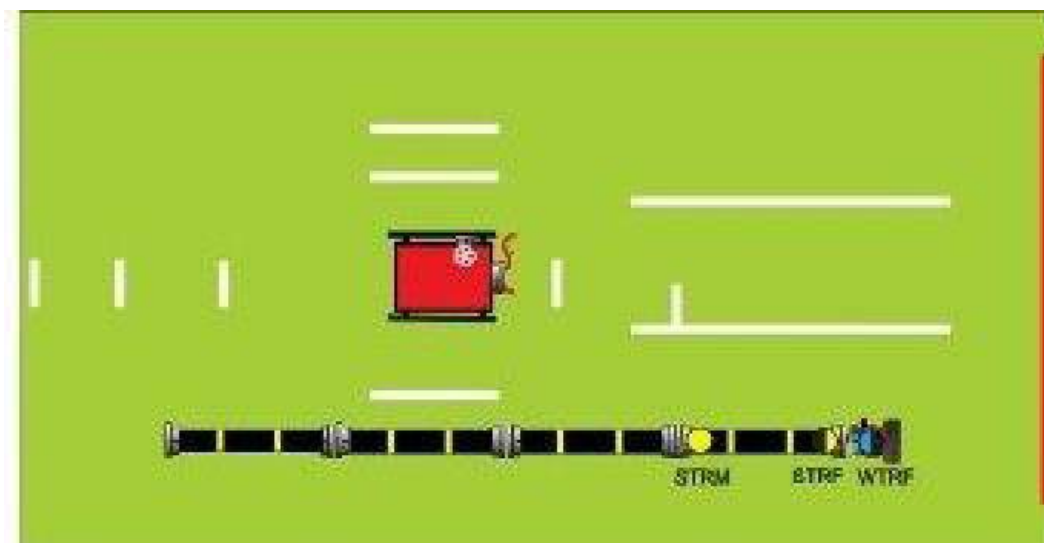


Fig.10 : Début du processus de raccordement, représentation schématique



Fig.11 : Aligement du premier tuyau d'aspiration pour le raccordement de la crépine.....



Fig.12 :pendant que le WTRM prend en charge les sacs à corde d'incendie.

Entre-temps, l'équipier d'eau WTRM a pris les deux sacs à corde d'incendie du machiniste (le machiniste peut aussi les laisser tomber ou les déposés à portée de main).

C'est au machiniste MA de décider s'il aligne à nouveau les sacs à corde d'incendie après l'équipier d'eau WTRM. Si quelqu'un d'autre que le machiniste MA ou l'équipier d'eau WTRM prépare les sacs à corde, il s'agit d'un "travail incorrect". L'équipier doit toucher les deux sacs avec sa main, sinon il s'agit d'une faute "travail incorrect".



Fig.13 : Raccordement de la crépine....



Fig.14 : ...et remise des clés d'accouplement

Le chef d'équipe eau WTRF et le chef d'équipe tuyau STRF raccordent le tuyau d'aspiration et la crépine à la main. Le machiniste MA remet ensuite une clé d'accouplement au chef d'équipe eau WTRF et une clé au chef d'équipe tuyau STRF, en lui laissant le choix de la manière et du côté où il les remet.

Si, lors du transmissions par le MA au WTRF et au STRF, les clés d'accouplement sont déjà placées par le MA sur la crépine et le raccord, il ne s'agit pas d'une faute. Si la crépine et l'accouplement du tuyau d'aspiration sont accouplés à la main et ensuite serrés au sol avec la clé d'accouplement, il s'agit d'une faute "travail incorrect". Le chef d'équipe d'eau WTRF et le chef d'équipe de tuyau STRF serrent les accouplements avec la clé d'accouplement et conservent les clés.

Si, lors du raccordement de la crépine, le STRM pousse vers le sol l'accouplement du premier tuyau d'aspiration qu'il tient, afin de réaliser une meilleure stabilité du tuyau d'aspiration pendant la procédure de raccordements, cela est indiqué par "travail incorrect", car un accouplement touche le sol.

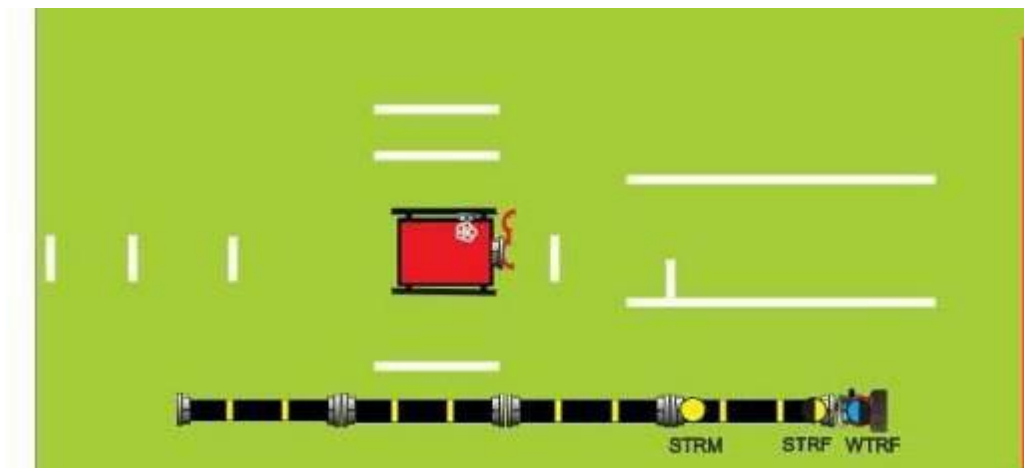


Fig.15 : Procédure de raccordement suivants le raccordement de la crépine d'aspiration

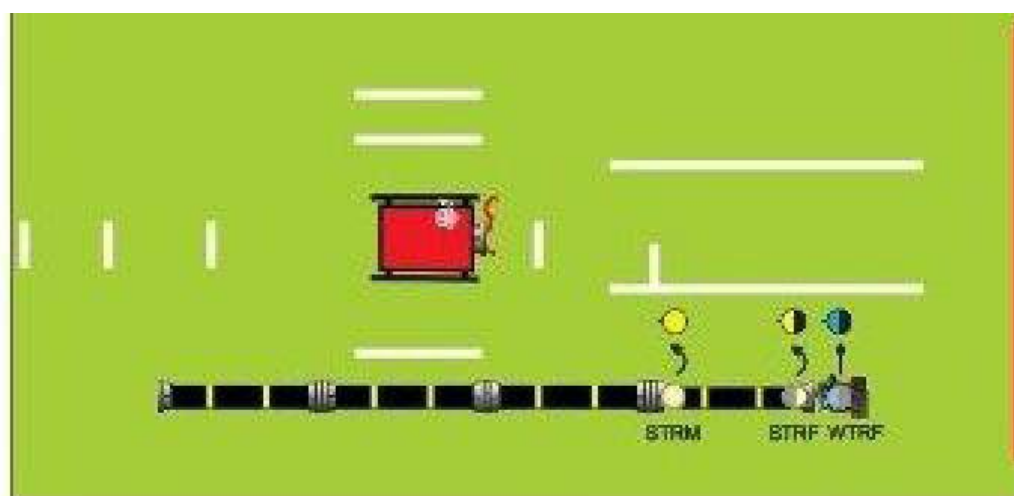


Fig.15a : Demi-tour de l'équipe de tuyau STR en direction de la gauche en arrière

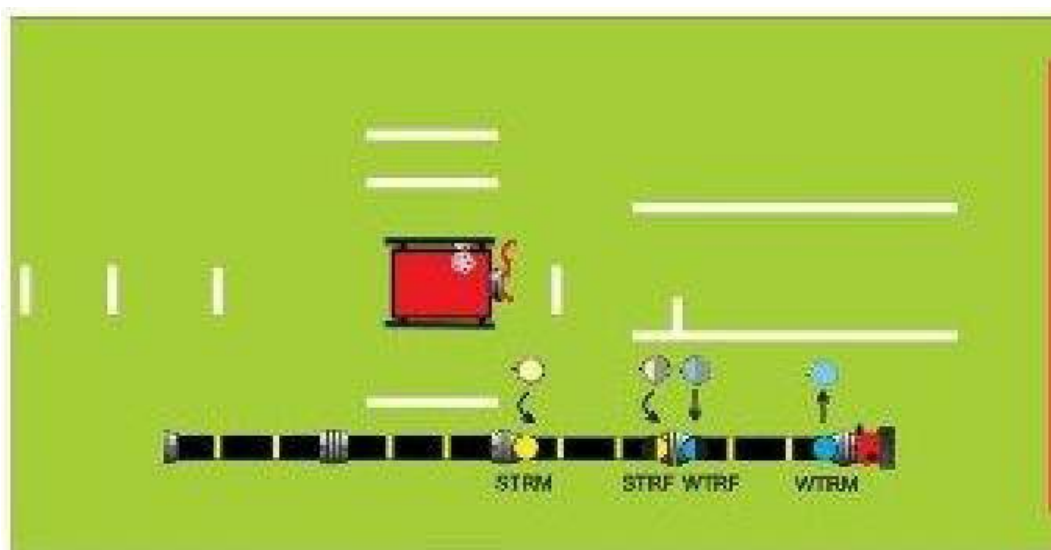


Fig.15b : L'équipe de tuyau STR opère à nouveau un demi-tour sur le pied gauche en direction de la gauche en arrière

Ensuite, l'équipe de tuyau STR et l'équipe d'eau WTR déposent le tuyau d'aspiration avec la crépine raccordée.

Si, lors du raccordement des tuyaux d'aspiration, le STRM pince avec son pied le tuyau d'aspiration encore posé sur le sol et que le STRM dépose le tuyau d'aspiration déjà couplé de telle sorte que les taquets du couplage sont déjà repliés sur eux-mêmes, il ne s'agit pas d'une faute.

Si, lors de la dépose des accouplements, ceux-ci sont déposés si étroitement que les moitiés d'accouplement sont déjà emboîtées, il ne s'agit pas encore d'un processus d'accouplement. Mais si un accouplement est tourné d'une seule pièce, il s'agit déjà d'une opération d'accouplement. Le processus d'accouplement commence donc par la rotation d'une partie de la paire d'accouplements et doit se faire au-dessus du sol.

Si cette opération d'accouplement est effectuée par un compétiteur qui n'est pas prévu pour cela, il s'agit d'un "faux travail".

Après avoir raccorder la crépine à l'accouplement du premier tuyau d'aspiration et l'avoir déposée, le chef d'équipe tuyaux STRF et l'équipier STRM opèrent un demi-tour en direction de la gauche, vers l'arrière (vu dans le sens de l'attaque), jusqu'au prochain tuyau d'aspiration, tout en se plaçant à cheval au déçu du tuyau d'aspiration à raccorder (fig.15/ fig.15a/ fig.15b).

En même temps, le chef de l'équipe d'eau WTRF fait un pas vers la droite et se tient également à droite du tuyau d'aspiration. On peut en déduire clairement que le WTRF doit toucher ou poser son pied gauche sur le sol à droite du tuyau d'aspiration lorsqu'il se dirige vers le prochain raccord, sinon il faut évaluer un "travail incorrect".

Le chef de l'équipe d'eau WTRF se rend à droite de la conduite d'aspiration jusqu'à la prochaine paire d'accouplements à coupler, l'homme d'équipe d'eau WTRM se rend jusqu'à la paire d'accouplements raccordées. Ils font maintenant un pas vers la gauche et enjambent la conduite d'aspiration.

Si un ou plusieurs compétiteurs ne se déplacent pas d'un tuyau d'à l'autre conformément aux instructions, il n'y aura qu'une seule évaluation.

"Travail incorrect" évalué, peu importe le nombre de fois et le nombre de compétiteurs commis cette erreur.

L'équipier d'eau WTRM peut également passer directement au-dessus de la crépine en venant de l'arrière pour soulever le tuyau d'aspiration afin d'accoupler la deuxième paire de raccords. Il n'est pas obligé de passer par-dessus le tuyau d'aspiration par la droite.



Fig.16 : Raccordement des tuyaux d'aspiration par l'équipe d'eau WTR et l'équipe de tuyau STR



Fig.16a : Raccordement des tuyaux d'aspiration par l'équipe d'eau WTR et l'équipe de tuyau STR

Les deux équipes soulèvent les tuyaux d'aspiration et procèdent de la même manière que pour le raccordement de la crépine. Il faut ajouter que, même pour la dernière paire d'accouplement, l'équipier de tuyaux STRM doit se tenir au-dessus ou derrière (en ligne imaginaire) de la conduite d'aspiration, sinon "travail incorrect".

Lors du raccordement des tuyaux d'aspiration, l'équipe d'eau WTR et l'équipe de tuyau STR doivent se tenir à cheval au-dessus des tuyaux d'aspiration. Il n'y a cependant pas d'erreur si l'équipier du tuyau STRM se trouve un peu derrière le tuyau d'aspiration à raccorder lorsqu'il soulève le tuyau d'aspiration. Il ne doit cependant pas toucher de la main le tuyau d'aspiration suivant.

Il doit être évalué comme "travail incorrect" si le STRM, en déposant le tuyau d'aspiration il touche le tuyau d'aspiration suivant ou son raccord avec la main. C'est donc également une faute s'il dirige le raccord avec la main alors que le tuyau d'aspiration est couché ("travail incorrect"). Ce n'est pas une faute si, pendant l'opération d'accouplement, il redresse de la main droite ou gauche l'accouplement du tuyau d'aspiration qui vient d'être soulevé pour être raccorder. Si l'équipier de tuyau STRM tire une ou plusieurs fois le tuyau d'aspiration encore au sol vers lui, il ne peut être évalué qu'une seule fois "travail incorrect".



Fig.16b : Seul le tuyau d'aspiration à raccorder peut-être touché par l'équipier de tuyau STRM.

Les accouplements des tuyaux d'aspiration à raccorder ne doivent pas toucher le sol pendant l'opération de raccordement (sinon "travail incorrect"). Un seul "travail incorrect" peut être évalué, même si cette erreur est commise plusieurs fois. Le processus de raccords consiste à tourner les taquets. Le fait de rapprocher les tuyaux d'aspiration au sol n'est pas une erreur.

Ce n'est pas une faute si le chef de l'équipe d'eau WTRF et le chef de l'équipe de tuyau STRW mettent en place les clés d'accouplement avant même que les deux accouplements ne soient réunis.

Le raccord des autres paires d'accouplements s'effectue de manière similaire. Après chaque raccordement, l'équipier d'eau WTRM doit se placer à droite du tuyau d'aspiration.



Fig.17 : Le machiniste MA supervise le raccordement de la conduite d'aspiration par l'équipe d'eau WTR et l'équipe de tuyau STR.

Afin de garantir un travail uniforme de l'équipe d'eau WTR et de l'équipe de tuyau STR lors du raccordement, le machiniste peut donner les ordres "haut !" et "bas !" pour soulever et déposer les tuyaux d'aspiration à raccorder, ou donner des ordres équivalents dans le langage du pays d'origine. Le machiniste MA est libre de choisir l'endroit où il se trouve pendant le raccordement des tuyaux d'aspiration.

Lors des raccords des tuyaux d'aspiration, mais aussi lors du raccordement de la conduite d'aspiration à la motopompe portable il faut veiller à ce que la forme de la clé d'accouplement entoure l'accouplement du tuyau d'aspiration, sinon "travail incorrect".

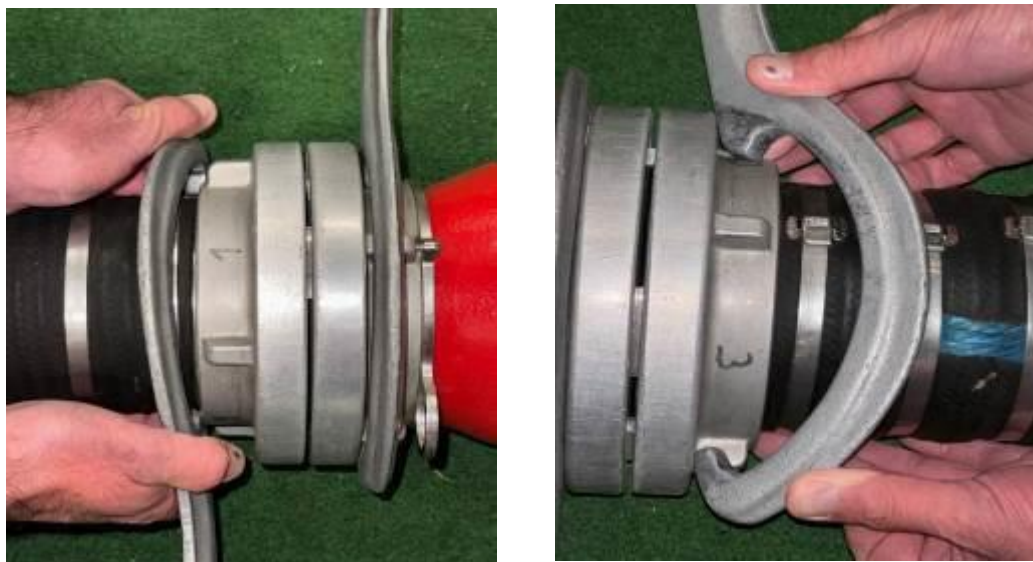


Fig.18 : Mise en place des clés d'accouplement et accouplement des tuyaux d'aspiration

Comme de nombreux compétiteurs appliquent les clés pendant l'accouplement, il peut arriver que la clé d'accouplement n'entoure pas la partie métallique de l'accouplement dans toute sa forme.
Si la clé d'accouplement ne touche pas la surface inférieure de l'accouplement (pièce métallique, voir fig. 18a), s'il n'y a pas de contact entre la clé d'accouplement et l'accouplement ou s'il n'y a qu'un seul contact d'un côté, il s'agit d'un "travail incorrect".
Il n'y a cependant pas d'erreur si la partie de la clé d'accouplement qui entoure l'accouplement s'incline vers l'arrière ou repose alors à plat sur le caoutchouc du tuyau d'aspiration.

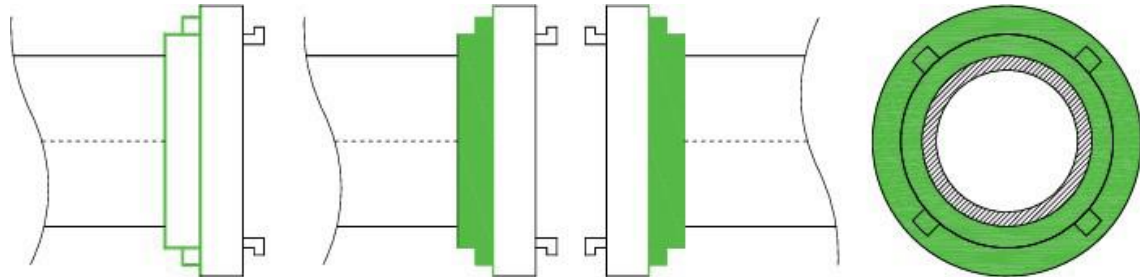


Fig.18a : Surface inférieure des raccords (vert)



Fig.18b : Surfaces des accouplements

Si l'on utilise des clés d'accouplement qui ont des connecteurs des deux côtés A resp. B, c'est-à-dire qui sont dirigées d'un côté pour les raccords A et de l'autre côté pour les raccords B, il faut veiller à ce que le bon côté de la clé d'accouplement soit appliqué lors de l'accouplement des tuyaux d'aspiration, mais aussi lors de l'accouplement de la conduite flexible d'aspiration à la motopompe portable (voir illustrations 18), sinon il y aura une évaluation de "travail incorrect".

Le "travail incorrect" ne peut être donné qu'une seule fois sur le tuyau d'aspiration, même si cette erreur est commise plusieurs fois.

Si cette faute a été commise et que le machiniste MA place mal la clé d'accouplement ou qu'il tape seulement sur l'accouplement, il faut à nouveau évaluer "Travail incorrect".

Lorsque tous les tuyaux d'aspiration sont raccordés, le chef de l'équipe d'eau WTRF remet sa clé d'accouplement à l'homme de l'équipe de tuyau STRM. La clé d'accouplement ne doit pas être lancée (sinon "travail incorrect").

La clé d'accouplement est transférée du WTRF au STRM. Si la clé d'accouplement tombe par terre, il s'agit d'un "travail incorrect". Si le chef d'équipe eau WTRF ramasse une nouvelle fois la clé d'accouplement et la transmet à l'équipier tuyau STRM, il ne s'agit pas d'une faute. Si la clé d'accouplement tombe par terre avant ou après les transmissions, il ne s'agit pas d'une erreur.

Si la clé d'accouplement n'est pas remise mais lancée, il s'agit également d'un "travail incorrect". Si la clé d'accouplement est lancée et tombe par terre, il n'y a qu'une seule évaluation de "travail incorrect". Si la clé d'accouplement est déposée par le WTRF et que le STRM la ramasse, il ne s'agit pas d'une remise de clé et donc également d'un "travail incorrect".

La clé d'accouplement peut être remise à n'importe quel moment entre l'accouplement du dernier raccord de la conduite d'aspiration et la mise en place finale, elle ne doit donc pas être remise immédiatement après la fin des travaux de raccordement sur la conduite d'aspiration (fig. 19).

Le transmissions peut également avoir lieu après la dépose du tuyau d'aspiration. Le chef d'équipe de tuyau STRF conserve sa clé d'accouplement.



Fig.19 : Passage de la clé d'accouplement du chef d'équipe eau WTRF à l'équipier tuyau SRTM après le serrage des tuyaux d'aspiration

Si le chef d'équipe de tuyau STRF ou l'équipier de tuyau STRM dépose la clé d'accouplement dans la zone de la motopompe portable et ne la ramasse pas pour la mise en place finale ou s'il la perd en cours de route et qu'elle reste sur place, il s'agit d'un "engin abandonné ou perdu".

7.4.3 La mise en place des cordes

Le machiniste MA donne alors l'ordre de "mettre les cordes". Le chef de l'équipe de tuyau STRF se rend à la crépine et prend le sac de corde avec la corde pour le clapet. L'équipier eau SRTM se rend sur le côté gauche de la conduite d'aspiration et soulève le deuxième tuyau d'aspiration.

Le machiniste MA saisit le quatrième tuyau d'aspiration au niveau du dernier accouplement et le soulève. Le chef d'équipe d'eau WTRF prend le sac de corde pour le du tuyau d'aspiration et accroche le mousqueton dans l'anneau prévu sur la crépine. Il ne doit pas l'accrocher dans l'anneau prévu pour la corde pour le clapet de soupape (sinon " mise en place de la corde pour le tuyau d'aspiration inefficace").

En se tenant sur le côté droit de la conduite d'aspiration, il tire la corde pour le tuyau d'aspiration hors du sac et fait un tour complet autour du tuyau d'aspiration côté eau de toutes les paires d'accouplement, de manière que la conduite d'aspiration forme une corde ondulée légèrement courbée. Le nœud de la corde du tuyau d'aspiration ne doit pas se trouver sur la surface supérieure des accouplements.

Il ne doit pas non plus se trouver à plus de 50 cm (voir marquage) devant le raccord (fig. 20).

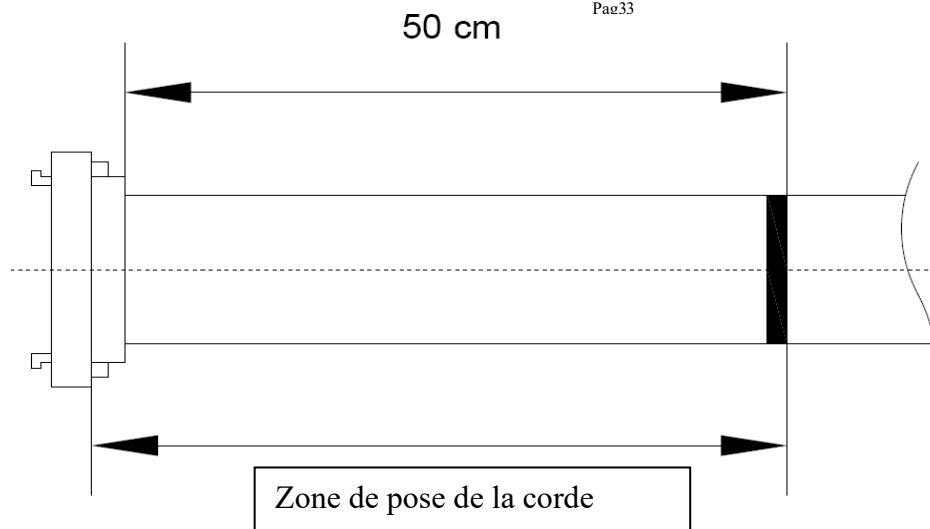


Fig.20 : Mise en place du marquage sur le tuyau d'aspiration et représentation schématique de la zone pour la pose de la corde du tuyau d'aspiration

Si la corde de tuyau d'aspiration n'est pas mise en place de la manière décrite, on évalue "ligne de tuyau d'aspiration mise en place de manière inefficace". Cette erreur ne peut être commise qu'une seule fois, même si deux ou plusieurs erreurs sont commises lors de la mise en place de la corde de tuyau d'aspiration.

Pendant ce temps, le chef d'équipe d'eau STRF accroche le mousqueton de la corde pour le clapet à l'anneau du clapet de la crépine (sinon "corde de clapet inefficace ou mal posée"). Il peut soulever la crépine, même lorsque le chef de l'équipe d'eau WTRF fixe la corde du tuyau d'aspiration à la crépine. Pour l'action le chef d'équipe de tuyau STRF peut déposer la clé d'accouplement (fig. 21/fig. 21a).



Fig.21/21a : Soulever le tuyau d'aspiration couplé, mettre en place le tuyau d'aspiration et accrochement des cordes de tuyaux et du clapet à la crépine.

La conduite d'aspiration peut être soulevée et la crépine peut se tourner autour de son propre axe. Ce n'est pas non plus une erreur si la crépine se déplace vers le point d'eau pendant la mise en place des cordes. Le machiniste MA ne doit pas encore enjamber la conduite d'aspiration et il ne doit pas encore amarrer l'accouplement du tuyau d'aspiration à l'accouplement de la motopompe portable tant que la corde du tuyau d'aspiration n'est pas attachée à la conduite d'aspiration et que le machiniste MA n'a pas donné l'ordre "conduite d'aspiration à l'eau". Il faut également veiller à ce que le machiniste MA et l'équipier d'eau WTRM enjambe la conduite d'aspiration lors de l'accouplement de la conduite d'aspiration.

Si la corde pour le clapet de soupape accrochée à l'anneau prévu pour la corde du tuyau d'aspiration parce que la corde du tuyau d'aspiration a déjà été accrochée par erreur à l'anneau prévu pour la corde pour le clapet de soupape ou si la corde du tuyau d'aspiration est accrochée à l'anneau prévu pour la corde pour le clapet de soupape, parce que la corde pour le clapet de soupape a déjà été accrochée par erreur dans l'anneau prévu pour la corde du tuyau d'aspiration, on évalue aussi bien "corde du tuyau d'aspiration mise en place de manière inefficace" que "corde de la vanne mise en place de manière inefficace ou incorrecte", car il est certainement possible d'accrocher deux cordes dans un anneau.

7.4.4 La mise à l'eau du tuyau d'aspiration

Après que le chef de l'équipe d'eau WTRF a placé le coup de corde devant l'accouplement entre le troisième et le quatrième tuyau d'aspiration, le machiniste MA ordonne "Conduite d'aspiration à l'eau ! S'il donne cet ordre plus tôt, il est évalué comme "travail incorrect". Le machiniste MA reste au dernier raccord du quatrième tuyau d'aspiration. L'équipier d'eau WTRM saisit le raccord entre le deuxième et le troisième tuyau d'aspiration, l'équipier de tuyau STRM celui entre le premier et le deuxième tuyau d'aspiration. Il n'y a pas de faute si l'équipier eau WTRM et l'équipier tuyau STRM touchent les accouplements de la conduite d'aspiration avant que le chef d'équipe eau WTRF ait fait le dernier nœud avec la corde du tuyau d'aspiration autour de la conduite d'aspiration et que le machiniste ait donné l'ordre "conduite d'aspiration à l'eau ! Le chef d'équipe de tuyau STRF saisit la crépine.

Sur l'ordre "conduite d'aspiration à l'eau", il suffit que le chef d'équipe de tuyau STRF n'ait qu'une main sur la partie métallique de l'accouplement ou de la crépine (fig.22/fig.22a).

Le machiniste MA, l'équipier d'eau WTRM et l'équipier de tuyau STRM portent maintenant le tuyau d'aspiration accouplé à l'entrée d'aspiration de la motopompe portable ou au point de prélèvement d'eau (latte rouge).



Fig.22a : Transport du tuyau d'aspiration en direction du point de prélèvement d'eau

Après l'ordre "conduite d'aspiration à l'eau", les STRF, STRM et WTRM doivent donc saisir au moins d'une main le raccord qui leur correspond, sinon "travail incorrect".

L'équipe d'eau WTR et l'équipe de tuyau STR déposent le tuyau d'aspiration. Le chef d'équipe de tuyau STRF pose l'extrémité du tuyau d'aspiration au-delà de la latte rouge. La crépine doit être entièrement placée au-delà de la latte rouge (sinon "travail incorrect"). La corde du clapet doit être fixée au préalable. Fixer la corde du clapet sur la crépine déjà "dans l'eau" est un "mauvais travail". Le sac de la corde du clapet ne doit pas se trouver sur le sol derrière la latte rouge (sinon "travail incorrect").

La crépine est correctement posée lorsqu'elle est entièrement au-delà de la latte rouge, y compris l'accouplement. L'accouplement du premier tuyau d'aspiration ne fait pas partie de la crépine et ne doit donc pas se trouver entièrement au-delà de la latte rouge (fig. 23).



Fig.23 : Déposer la crépine au-delà de la latte d'eau

Comme c'est une faute de fixer la corde du clapet à la crépine "dans l'eau", le règlement de la compétition prévoit la possibilité de fixer la corde du clapet à la crépine qu'après l'ordre "conduite d'aspiration à l'eau" ! Si l'ordre "tuyau d'aspiration à l'eau !" est donné avant que le STRF n'ait fixé la corde du clapet à la crépine, il peut donc attendre et fixer la corde du clapet avant de poser la crépine. Si le Chef d'équipe tuyau STRF dépose la crépine derrière la ligne rouge avant d'avoir fixé la corde du clapet à la crépine, qu'il la soulève ou la sort à nouveau et qu'il accroche la corde du clapet à la crépine, l'erreur "travail incorrect" persiste.



Fig.24 : Raccordement du tuyau d'aspiration à la motopompe portable

Le machiniste MA se met en position à cheval sur le tuyau d'aspiration qu'il ne doit pas déposer. L'homme de l'équipe d'eau WTRM soutient le machiniste MA et saisit la conduite d'aspiration.

Le machiniste MA raccorde le tuyau d'aspiration à l'accouplement d'aspiration de la motopompe portable à l'aide de la troisième clé d'accouplement placée sous l'accouplement d'aspiration de la motopompe portable. La clé d'accouplement peut être placée par le haut, par le bas ou sur le côté.

Le machiniste MA doit appliquer la clé sur l'accouplement du tuyau d'aspiration lors du raccordement de la conduite d'aspiration à la motopompe portable. Il faut particulièrement veiller à ce que la clé d'accouplement soit placée dans sa forme et ne soit pas tapée sur le raccord - si c'est le cas, il y a lieu d'évaluer un "travail incorrect". (Fig.24a)



Fig.24a : Clé d'accouplement appliquée - ne pas "taper", sinon "travail incorrect".

Pendant ce temps, le chef de l'équipe d'eau fixe la corde du tuyau d'aspiration sur la poignée de transport avant droit de la motopompe portable. La corde du tuyau d'aspiration doit passer en dessous du tuyau B accouplé de la conduite d'alimentation (sinon "travail incorrect"). Les évaluateurs peuvent vérifier la solidité du nœud sur la poignée de transport en tirant sur la corde du tuyau d'aspiration en direction de la prise d'eau. Si le nœud s'ouvre, l'évaluation portera sur "Ligne de tuyau d'aspiration mise en place de manière inefficace". Si le tuyau d'aspiration doit également tester pour vérifier que la corde du tuyau d'aspiration est tendue, le nœud ne peut être vérifié qu'après ce test. (Par l'évaluateur 3 en présence de l'évaluateur principal)

Le chef d'équipe de tuyau STRF place ou lance le sac de corde avec la corde du clapet déployée sur le côté gauche de la motopompe portable, c'est-à-dire dans la zone située entre la zone avant de la pompe (accouplement d'aspiration) et la zone arrière de la pompe (sans les poignées de transport). Si une partie seulement de la poche de suspente dépasse la limite indiquée, l'erreur "corde de clapet inefficace ou mal déployée" est constatée. (Fig. 25)

La faute "corde de clapet inefficace ou mal posée" ne peut être donnée qu'une seule fois, même si plusieurs erreurs sont commises lors de la pose et de la dépose de la corde de clapet.



Fig.25 : Déposer le sac de toile avec la corde de clapet

Après avoir raccordé le tuyau d'aspiration à la motopompe portable et de l'avoir serré avec la clé d'accouplement, le machiniste MA annonce "Aspiré !" La corde du tuyau d'aspiration ne doit pas encore être fixée sur la poignée de transport avant droit de la motopompe portable, et la corde du clapet ne doit pas encore être sortie du sac. Il n'y a pas non plus d'évaluation si la crépine n'est pas encore "dans l'eau". Ainsi, aucune faute ne peut être évaluée si l'ordre "Aspiré" est donné avant que la crépine ne soit définitivement posée dans l'eau.

Avant "Aspiré !", aucun compétiteur de l'équipe d'eau WTR et de l'équipe de tuyau STR, à l'exception du chef de l'équipe d'eau WTRF lors de la fixation de la corde du tuyau d'aspiration sur la poignée de la motopompe portable, ne doit pénétrer dans la zone située devant celle-ci et s'acquitter de ses autres tâches (sinon "fuite de l'équipe d'eau WTR ou de l'équipe de tuyau STR avant Aspiré").

Après "Aspiré !", le machiniste MA peut garder la clé d'accouplement ou la déposer. Il peut également la laisser sur l'accouplement. Après "Aspiré !", le machiniste peut seulement serrer l'accouplement, mais il ne peut plus replacer la clé d'accouplement (sinon "travail incorrect").

Le tuyau d'aspiration doit maintenant être placé de manière que la corde du tuyau d'aspiration soit tendue. Si ce n'est pas le cas, les évaluateurs doivent étirer le tuyau d'aspiration en direction de la prise d'eau. Le tuyau d'aspiration ne peut être étiré que dans le prolongement de la ligne imaginaire entre l'accouplement d'aspiration de la motopompe portable et la crépine. Si la corde du tuyau d'aspiration est tendue après cet étirement, aucune faute ne peut être évaluée. Cependant, si la corde est toujours détendue, il faut l'évaluer comme "corde de tuyau d'aspiration inefficacement attachée". Si une paire d'accouplements du tuyau d'aspiration s'ouvre pendant l'étirement, cela ne doit pas être évalué comme "paire de raccords ouverte", et il n'est pas possible de déterminer si la ligne du tuyau d'aspiration est tendue ou non. Si un nœud de la corde de tuyau d'aspiration a déjà été évalué comme étant en dehors du marquage "Ligne de tuyau d'aspiration inefficacement attachée" ou si un nœud se trouve sur le raccord du tuyau d'aspiration, il n'est plus nécessaire d'étirer la ligne d'aspiration.



Fig.26 : Fixation de la corde du tuyau d'aspiration À la poignée de transport de la pompe d'incendie



Fig.26a : Machiniste après "aspiré"

7.4.5 Le recouplage

Si, à un moment donné avant "Aspiré !", une paire de d'accouplements s'ouvre, il appartient au machiniste MA de décider s'il veut, par l'ordre "A la conduite d'aspiration !" que l'équipe d'eau WTR et l'équipe de tuyau STR se rendent à la paire d'accouplements ouverte et la raccordent à nouveau conformément aux dispositions de la compétition, ou bien il laisse le travail se poursuivre. L'équipe d'eau WTR et l'équipe de tuyau STR peuvent également recoupler de manière autonome. Le recouplage doit être effectué par les mêmes compétiteurs, dans la même formation et de la même manière que lors du couplage initial. Si ce n'est pas le cas, on procède à "Paire d'accouplements ouverte" (par cas), même si le raccordement est maintenant correct. Chaque recouplage après "Aspiré !", même par le machiniste, est évalué comme "Paire d'embrayages ouverte".

7.5 La mise en place de la conduite d'alimentation

Après l'ordre d'attaque, le chef d'équipe d'attaque ATRF et l'homme d'équipe d'attaque ARTM prennent chacun un tuyau B. L'équipier d'attaque ARTM ouvre le porte-tuyau de son tuyau B et le couple à la sortie de pression droite de la motopompe portable (Fig. 27). Le chef d'équipe d'attaque ATRF saisit alors le tuyau B à déployer par la moitié libre du raccord et le tire en direction de l'objet de l'incendie.



Fig.27 : Raccordement et pose du premier tuyau B

L'équipier d'attaque ATRM veille à ce que le tuyau B ne s'éloigne pas de la pompe portable avec un angle serré. Un angle serré dans le premier tuyau B de la conduite d'alimentation au niveau de la motopompe portable n'existe que si celui-ci ne touche pas le sol dans la zone (zone avant et arrière de la pompe = accouplement d'aspiration, sans poignée de transport). Un angle serré dans le tuyau B à la sortie de pression de la pompe est considéré comme "tuyau de pression mal conçu". Si l'équipier d'attaque ATRM retire le tuyau B déployé pour réparer un angle serré, il est considéré comme "tiré sur le sol de tuyaux de pression disposer".

Voir également le point 9.2.7 "Rectification des tuyaux de pression conçus" :

On évalue le "tiré sur le sol des tuyaux de pression disposer" lorsqu'un tuyau déjà posé est tiré sur le sol dans le sens de sa longueur.

Il en ressort clairement que faute de "tiré sur le sol des tuyaux de pression disposer" ne se produit que si un tuyau de pression est déplacé sur toute sa longueur, y compris le raccord à l'autre extrémité du tuyau. Si le premier tuyau B ne repose pas sur le sol dans la zone de la motopompe portable et que l'équipier d'attaque ATRM le retire pour réparer un angle serré survenu sans que le raccord du deuxième B ne se déplace, il ne s'agit pas d'une faute car le tuyau n'a pas été déplacé sur toute sa longueur.

Si l'équipier d'attaque ATRM remarque l'angle serré du premier tuyau B qu'en revenant sur ses pas après avoir retiré le deuxième tuyau B, et s'il le retire à la hauteur de la motopompe portable, de sorte qu'il repose sur le sol au niveau de la motopompe portable, et si le deuxième raccord de ce tuyau n'a pas été retiré, il ne s'agit pas d'une faute, comme décrit précédemment. En outre, dans le règlement du concours il n'y a pas d'avis quand l'angle serré du premier tuyau B peut être réparé.

Toutefois, si quelqu'un d'autre que l'équipier d'attaque ATRM retire le tuyau B, cela est considéré comme un "travail incorrect" et doit être surveillé par les évaluateurs 1 et/ou 2.

Dès que l'équipier d'attaque ATRM a raccordé le tuyau B à la motopompe portable, il peut se rendre auprès du chef d'équipe d'attaque ATRF. Une fois que le chef d'équipe d'attaque ATRF a disposé le premier tuyau B, il ouvre le porte-tuyau du deuxième tuyau B.

L'équipier d'attaque ATRM saisit une extrémité du tuyau B ouvert par le chef d'équipe d'attaque ATRF et le tire au-delà de la marque (41 m) (fig. 28). Si le deuxième tuyau B est déjà tendu avant que le raccord ne soit déposé et que l'équipier d'attaque le tire ensuite au-delà de la marque, de sorte que le raccord peut maintenant être déposé au-dessus de la marque il y a lieu d'évaluer le "tiré sur le sol de tuyaux de pression disposer", car le raccord à l'autre extrémité du tuyau (paire de raccords avec le premier tuyau B) est également déplacé.



Fig.28 : Mise en place et raccordement du deuxième tuyau B

Si le chef d'équipe d'attaque ATRF ouvre le porte-tuyau du deuxième tuyau B avant même d'avoir déposé le premier tuyau B et que l'équipier d'attaque ATRM commence déjà à déposer le deuxième tuyau B, et que en même temps le chef d'équipe d'attaque ATRF dépose encore le premier tuyau B comme prescrit et raccorde les deux tuyaux B, il doit être noté "travail incorrect".

Le chef d'équipe d'attaque ATRF n'a pas le droit d'ouvrir le porte-tuyau du deuxième tuyau B avant d'avoir déposé le premier tuyau B, Si la conduite d'alimentation n'est pas tirée au-delà de la ligne de distribution (41 m), la partie métallique du raccord du tuyau B doit se trouver entièrement au-delà de la marque (dans le sens de l'attaque), on évalue une fois "Tuyaux de pression mal sortis".



Fig.28a : Dépose correcte du raccord du deuxième tuyau B

Il n'est toutefois pas précisé si cette évaluation s'applique au premier ou au deuxième tuyau B. Cette disposition s'applique donc en principe à l'ensemble de la conduite d'alimentation.

Cependant, la situation suivante a nécessité une explication plus détaillée de ces règles de compétition :

La conduite d'alimentation n'est pas entièrement déployée, si bien que le distributeur se trouve encore avant la marque des 41 mètres. Le premier tuyau B partant de la motopompe portable fait un angle serré à la sortie du raccord B, a une torsion et est très raccourci. Le deuxième tuyau B est complètement étiré, mais il n'atteint pas la marque des 41 mètres parce que le premier tuyau B a été raccourci.



Pour évaluer cette situation, il convient donc de se référer également au point 9.2.6 "Tuyaux de pression mal conçus" du règlement du concours. On y lit notamment

Les tuyaux de pression mal conçus sont évalués lorsque :

- un tuyau présente une torsion (torsion de plus de 360°)
- le tuyau B accouplé à la motopompe portable présente un angle serré
- le raccord du deuxième tuyau B de la conduite d'alimentation ne se trouve pas entièrement au-dessus de la ligne de distribution (41 m).

Les "tuyaux de pression mal conçus" ne peuvent être évalués qu'une seule fois par tuyau, même si plusieurs défauts se cumulent. Chaque tuyau doit être évalué séparément.

S'il est vrai que la conduite d'alimentation ne s'arrête pas au-dessus de la ligne de distribution (marque des 41 mètres) et que plusieurs erreurs se produisent dans la conduite d'alimentation, on peut en conclure qu'il faut évaluer au maximum deux fois "tuyaux de pression mal conçus". Le nombre de défauts constatés sur l'ensemble de la conduite d'alimentation n'a aucune importance.

Si les évaluateurs constatent que la conduite d'alimentation a été délibérément raccourcie pour du temps malgré les 10 points de pénalité, le chef de groupe doit demander la disqualification du groupe au directeur international des compétitions. - voir point 9.6.

Pendant ce temps, le chef d'équipe d'attaque ATRF raccorde le deuxième tuyau B au premier tuyau B déjà posé. Les deux tuyaux B peuvent déjà être couplés par le chef d'équipe d'attaque avant l'arrivée de l'équipier d'attaque. Il n'est pas nécessaire que l'équipier d'attaque ATRM ou le chef d'équipe d'attaque ATRF monte sur les tuyaux B lors du débranchement de ceux-ci. Les tuyaux de pression ne doivent pas être étirés, ils peuvent aussi être déroulés. Pendant la pose de la conduite d'alimentation, aucun raccord d'un tuyau de pression ne doit tomber par terre (sinon "chute de raccords"). Les tuyaux de pression posés ne doivent pas présenter de torsion (sinon "tuyaux de pression mal posés"). Il y a torsion lorsqu'un tuyau de pression est tordu de plus de 360° dans le sens de sa longueur.

7.6 La pose de la première lance d'extinction

Après avoir posé la conduite d'alimentation,

Le chef d'équipe d'attaque ATRF s'équipe

- D'une division
- D'un tuyau C
- D'une lance C
- Et d'un support de tuyau,

L'équipier d'attaque ATRM s'équipe avec deux tuyaux C.

Les deux (ATRF et ATRM) se rendent à nouveau à l'extrémité libre de la conduite d'alimentation posée. Le chef d'équipe d'attaque ATRF y dépose la division.

Si l'ATRF, déposant la division, en place par rapport au raccord B de la conduite d'amenée de telle sorte que les taquets soient déjà emboîtés, il ne s'agit pas d'une faute, même si le chef d'équipe d'attaque ATRF se place sur le tuyau B de la conduite d'amenée pour que le raccord lui soit opposé. Mais l'équipier d'attaque ATRM doit ensuite tourner les raccords. (Procédure de raccordement - voir explication du point 7.4.2, page 28).

Si la division ou la lance tombent au sol à un moment quelconque de l'attaque d'extinction, cela sera évalué comme "travail incorrect" pour chaque cas.



Fig.30 : Raccordement de la première lance d'extinction

L'équipier d'attaque ATRM place un tuyau C de réserve à droite de la division. Si le tuyau C de réserve est jeté, l'évaluation porte sur le fait de faire tomber des raccords. Il importe peu que le tuyau C roulé soit couché ou debout et dans quelle direction les raccords sont orientés. Le tuyau C de réserve ne doit pas se trouver à plus de 2 m de la division (sinon "tuyaux de réserve mal déposés"). (Fig.31)

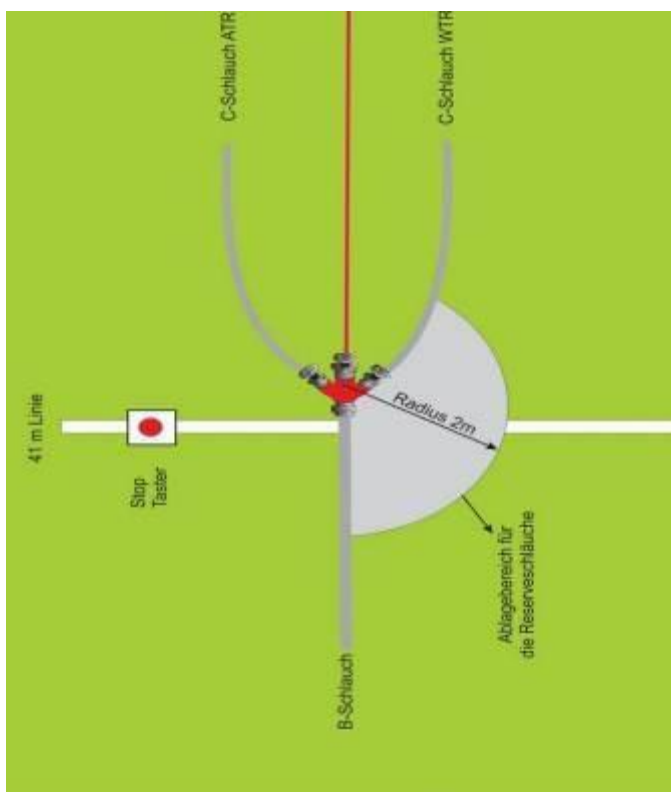


Fig.31 : Dépose correcte des tuyaux de réserve

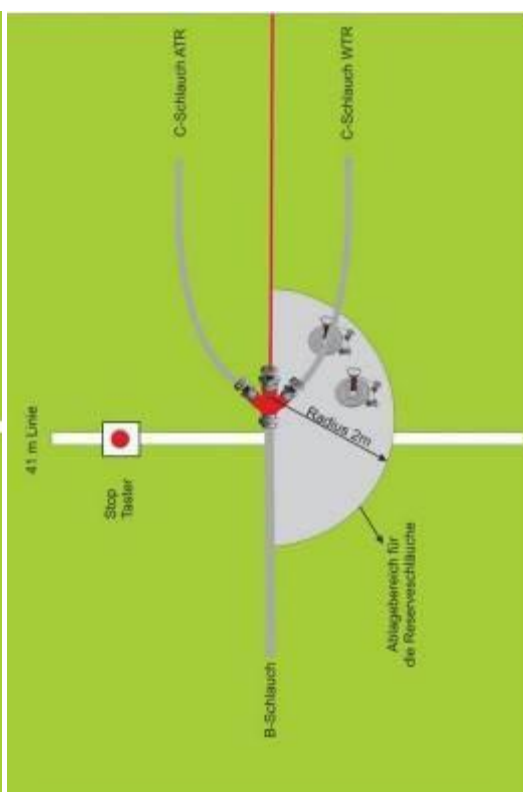


Fig.31a

Les tuyaux de réserve sont également mal rangés si seulement une partie d'entre eux ou même une partie d'un raccord se trouve sur un tuyau sous pression de la ligne d'attaque d'extinction ou de la ligne d'alimentation.

Si un tuyau C de réserve ou une partie de celui-ci ou encore une partie de ses raccords se trouve sur un tuyau sous pression de la ligne d'attaque d'extinction ou de la ligne d'alimentation, cela doit être évalué comme "tuyaux de réserve mal déposés". Le porte-tuyau n'est pas pris en compte.

Cependant, si le premier tuyau C de la deuxième ligne d'attaque d'extinction se trouve sur et non sous un tuyau de réserve (figure 31a), il ne s'agit pas d'une erreur, car le tuyau C n'a été déposé qu'après la dépose du tuyau C de réserve. En revanche, si un tuyau de réserve se trouve entièrement à l'intérieur des deux lignes d'attaque (tuyaux C), il convient d'attribuer la mention "tuyaux de réserve mal déposés" à chaque tuyau déposé, même si le tuyau incriminé se trouve à droite du collecteur.

L'équipier d'attaque ATRM ouvre alors le porte-tuyau de l'autre tuyau C, que le chef d'équipe d'attaque ATRF saisit par le raccord libre et tire dans le sens de l'attaque. Le tuyau C doit être déposé de manière qu'il ne soit pas raccourci de plus de 2 m sur toute sa longueur, sinon l'évaluation d'une faute "tuyau de pression mal posé". Ce n'est pas une faute si l'homme d'attaque ATRM ouvre déjà le premier porte-tuyau C de la ligne d'attaque d'extinction pendant qu'il dépose le tuyau de réserve à côté de la division.

L'équipier d'attaque ATRM raccorde le distributeur à la conduite d'alimentation B et le tuyau C à la sortie de pression gauche du distributeur. L'ordre de branchement est laissé à son appréciation (fig. 32).



Fig.32 : Raccordement des tuyaux C et B à la division

Après avoir déposé le premier tuyau C, le chef d'équipe d'attaque ATRF ouvre le porte-tuyau du tuyau C qu'il porte, raccorde un raccord au tuyau C déposé et l'autre raccord à la lance C et attend l'arrivée de l'équipier d'attaque ATRM.

Le chef d'équipe d'attaque ATRF décide s'il veut d'abord raccorder les deux tuyaux C ou s'il veut raccorder la lance C au tuyau C. Il est permis de raccorder les deux tuyaux C pendant que le premier tuyau C est sorti.

Il n'y a pas de faute si le porte-tuyaux n'est ouvert qu'après que l'ATRF ait accouplé les deux tuyaux C ou qu'il ait déjà accouplé la lance au tuyau C.

Le chef d'équipe d'attaque ATRF ne doit pas dérouler entièrement le deuxième tuyau C, sinon il y a "travail incorrect". L'équipier d'attaque ATRM déroule à la main le tuyau C ouvert par le chef d'équipe d'attaque ATRF et s'assure que la conduite d'extinction est correctement placée. Le deuxième tuyau C ne peut être déroulé que vers la gauche, la droite ou l'arrière, mais pas vers l'avant en direction de l'objectif d'attaque.

Si, lors du déroulement du deuxième tuyau C, le chef d'équipe d'attaque ATRF n'a pas encore ramassé le porte-tuyau de ce tuyau et que celui-ci est déroulé avec le tuyau, il ne s'agit pas d'une erreur si le chef d'équipe d'attaque ATRF ramasse le porte-tuyau.

Mais si l'équipier d'attaque ATRM apporte le porte-tuyau au chef d'équipe d'attaque et le lui remet, cela est considéré comme "travail incorrect". Cela s'applique par analogie à tous les tuyaux sous pression, aussi bien dans la conduite d'alimentation que dans les deux conduites d'attaque.

Si, lors du déroulement du deuxième tuyau C, l'équipier d'attaque ATM (comme l'équipier d'eau ATM) soulève la paire de raccords entre ces deux tuyaux pour pouvoir mieux dérouler le tuyau et qu'il ne les remplace pas au même endroit, mais décalée dans le sens de l'attaque pour remédier à un éventuel raccourcissement du premier tuyau C, cela doit être évalué comme "travail incorrect", car le premier tuyau C doit être déroulé par le chef d'équipe d'attaque ATRF et non par l'équipier d'attaque ATRM.



Fig.33 : Déroulement du 2e tuyau C

La lance C ne doit pas encore être raccordée au tuyau C au moment du déroulement, les deux tuyaux C ne doivent pas non plus être raccordés ensemble. Le deuxième tuyau C doit être saisi au moins d'une main l'équipier d'attaque. Il est interdit de dérouler le tuyau avec le pied (sinon "travail incorrect"). Le deuxième tuyau C est correctement conçu si l'extrémité de la baie du tuyau n'est pas en forme de cercle ou de spirale (vis sans fin) (au moins 360°) et si le tuyau n'est pas en contact avec lui-même. Si c'est le cas, on évalue "Tuyaux de pression mal conçus" voir (exemples Fig.33a, Fig.33b).

Si le deuxième tuyau C n'est éjecté que sur un "tas" et se trouve donc plusieurs fois l'un sur l'autre ou si le tuyau C doublement enroulé est plusieurs fois tordu sur lui-même et forme ce que l'on appelle un "tire-bouchon", il s'agit alors également d'un "tuyau de pression mal conçu".



Fig.33a : Tuyau de pression mal conçu



Fig.33b : Tuyau de pression mal conçu

On parle de "tire-bouchon" lorsque l'intérieur du tuyau doublement enroulé est retiré et que le tuyau est doublé et en même temps tourné plusieurs fois de 360° dans son axe longitudinal.

En ce qui concerne la chute des raccords et la torsion d'un tuyau sous pression, les mêmes règles s'appliquent que pour la mise en place de la conduite d'alimentation. Dès que le chef d'équipe d'attaque ATRF a accouplé les deux tuyaux C et raccordé la lance C au deuxième tuyau C, il donne le commandement "Premier lance - marche à l'eau ! au compétiteur STRF a la division.

La disposition ne prévoit pas que le chef d'équipe d'attaque ATRF doit regarder en arrière vers la division. Il n'est pas non plus obligé de lever une main, mais il peut le faire. Le compétiteur a la division (détecteur ME ou chef d'équipe de tuyau STRF) doit toutefois lever la main au-dessus de la tête pour indiquer qu'il a compris l'ordre. Cela vaut également pour le chef d'équipe d'eau WTRF, mais aussi pour le compétiteur au poste de la division (détecteur ME ou chef d'équipe de tuyau STRF) lorsqu'il donne l'ordre marche à l'eau au machiniste MA.

L'équipier d'attaque ATRM se place maintenant à droite du chef d'équipe d'attaque ATRF. Tous deux regardent dans la direction de l'attaque et saisissent d'une main la lance et d'une main l'extrémité du tuyau attaque.

Le chef d'équipe d'attaque ATRF peut donner l'ordre "Premier tuyau - marche à l'eau !" même si l'équipier d'attaque n'est pas encore en place. La lance C e et les tuyaux d'attaque doivent être complètement raccordée.

Après l'ordre "Premier tuyau - marche à l'eau !", le chef d'équipe d'attaque ATRF et l'homme d'équipe d'attaque ATRM doivent prendre la position finale. Dès que le chronomètre est arrêté, ils ne doivent plus modifier la mise en place (mauvaise mise en place finale) ni ramasser de l'équipements abandonnés, sinon la faute initiale subsiste.

7.7 L'occupation de la division et la surveillance des tuyaux

Après l'ordre d'attaque, le commandant de groupe GRKDT et le détecteur ME doivent se rendre immédiatement à l'emplacement de la division. Jusqu'à l'arrivée du chef d'équipe de tuyau STRF, le détecteur ME peut occuper la division. Dans ce cas, il doit toutefois effectuer les activités du chef d'équipe de tuyau STRF (sinon "travail incorrect").

Le chef d'équipe de tuyau STRF (ou le détecteur ME) occupe le distributeur en montant à cheval au-dessus de la conduite d'alimentation en avant de la division (de sorte qu'il soit possible de manœuvrer la division). Ce n'est qu'à partir de ce moment que la division est considérée comme occupé (fig. 34).



Fig.34 : Occupation de la division par le chef d'équipe de tuyau STRF ou du détecteur ME

Si la division est raccordée à la conduite d'alimentation et que la division est occupée, le chef d'équipe de tuyau STRF (ou le détecteur ME) donne au machiniste l'ordre "marche à l'eau !". S'il donne l'ordre "marche à l'eau !" avant que la ligne d'alimentation ne soit raccordée à la division, on évalue "travail incorrect".

Le machiniste MA indique qu'il a compris l'ordre en levant la main au-dessus de sa tête et ouvre la sortie de pression de la motopompe portable. Le chef d'équipe de tuyau STRF (ou détecteur ME) ne doit pas tenir la division à l'encontre de l'équipier d'attaque ATRM ou de l'équipier d'eau WTRM pour raccorder les tuyaux de pression (sinon "travail incorrect").

Au commandement "Premier tuyau - marche à l'eau !" du chef d'équipe d'attaque ATRF, le chef d'équipe de tuyau STRF (ou le détecteur Me) lève une main au-dessus de la hauteur de la tête pour montrer qu'il a compris cet ordre et ouvre la sortie de pression gauche de la division.

Si le chef d'équipe d'attaque ATRF donne l'ordre "Premier tuyau - marche à l'eau !" (De manière analogue par le chef d'équipe d'eau WTRM) sans que la division soit occupé - le chef d'équipe de tuyau STRF (ou le détecteur ME) ne se tient pas à cheval au-dessus de la conduite d'alimentation directement devant le distributeur - cela doit être évalué comme "travail incorrect", même s'il a compris et éventuellement confirmé l'ordre avant même que la division ne soit occupée.

Si le chef d'équipe d'attaque ATRF (chef de l'équipe d'eau WTRF) remarque qu'il a donné l'ordre "Eau - marche !" trop tôt et qu'il le répète dès que la division est occupée conformément aux prescriptions, il n'y a pas de faute à signaler.

Si le chef d'équipe de tuyau STRF ou le détecteur ME donne l'ordre "Eau - marche !" au machiniste MA ou ouvre les sorties de pression de la division sans se trouver au-dessus de la conduite d'alimentation, on évalue « travail incorrect".

Si une sortie de pression est ouverte avant l'ordre "Marche à l'eau", on évalue "Travail incorrect". Si une sortie de pression est ouverte ou non sans ordre, l'évaluation porte sur un "ordre incorrect, incompréhensible" et on n'évalue en plus un "travail incorrect".

Si le chef d'équipe d'attaque ATRF donne l'ordre "Premier tuyau - marche à l'eau !" avant que le chef d'équipe de tuyau STRF a donné au machiniste l'ordre "marche à l'eau !", le chef d'équipe de tuyau STRF confirme l'ordre en levant la main au-dessus de la tête.

Le chef d'équipe tuyau STRF (ou le détecteur ME) est libre de donner d'abord l'ordre "marche à l'eau !" au machiniste ME ou d'ouvrir d'abord la sortie de pression gauche du distributeur. Pour indiquer que l'ordre "marche à l'eau !" a été compris, le machiniste MA ou le chef d'équipe de tuyau STRF lève la main au-dessus de la hauteur de la tête. Si l'un des deux lève la main avant cet ordre et se contente ensuite de l'abaisser, il s'agit d'un "travail incorrect".

Le machiniste MA et le chef d'équipe tuyau STRF (ou détecteur ME) doivent lever la main au-dessus de la tête.

Les sorties de pression de la motopompe portable et de la division doivent être ouvertes jusqu'à la butée. Il n'y a pas de faute si la sortie est tournée en arrière jusqu'à un demi-tour pour la décharge (sinon "Sorties de pression ouvertes non conformes").

L'équipier de tuyau STRM prend le sac avec les bandes de tuyau et se rend au raccord entre les deux tuyaux B de la conduite d'amenée. Là, il se place à gauche ou à droite ou au-dessus du raccord entre les deux tuyaux B de la conduite d'alimentation, en regardant dans la direction d'attaque, équipé du sac de bandages et d'une clé d'accouplement.



Fig.35 : Ordre "premier (deuxième) tuyau - marche à l'eau"

Lever de la main du chef d'équipe de tuyau STRF au-dessus de la tête pour indiquer que l'ordre a été compris

Si la division est occupée par le détecteur ME, celui-ci quitte la division dès que le chef d'équipe de tuyau STRF est arrivé à la division. Si le chef d'équipe d'attaque ATRF donne l'ordre "Premier tuyau - marche à l'eau" pendant que le chef d'équipe de tuyau STRF prend en charge la division que le détecteur ME et le chef d'équipe de tuyau STRF lèvent la main en même temps, cela ne sera pas considéré comme une faute.

7.8 La mise en place de la deuxième ligne d'extinction

Après le "Aspiration !" du machiniste MA, le chef de l'équipe d'eau WTRF s'équipe de

- un tuyau C
- une lance C et
- un support de tuyau,

L'équipier d'eau WTRM avec 2 tuyaux C.

L'équipe d'eau WTR se rendent à la division et pose la deuxième ligne attaque de la même manière que l'équipe d'attaque ATR a posé le première ligne attaque. La deuxième ligne attaque est raccordée à la sortie de pression droite de la division.

Si, en partant de la motopompe portable, un tuyau C porté par l'équipier d'eau WTRM est déjà saisi par le chef d'équipe d'eau WTRF, il ne s'agit pas d'une faute.

Si l'équipe d'attaque ATR a raccordé par erreur sa lance C à la sortie de pression droite et que l'équipe d'eau raccorde par conséquent le premier tuyau C de sa ligne d'attaque à la sortie de pression gauche, on n'évalue qu'une seule fois "travail incorrect".

Si, pour la raison susmentionnée, l'équipier d'eau WTRM ne raccorde pas son tuyau C à la division, une "paire de raccords ouverts" est évaluée en plus de l'erreur "travail incorrect". Cette règle s'applique par analogie si l'équipier d'eau WTRM a mal raccordé avant l'équipier d'attaque ATRM. L'ordre d'ouvrir la deuxième sortie de pression est "Deuxième lance - marche à l'eau ! Pour indiquer qu'il a compris l'ordre, le chef d'équipe de tuyau STRF lève une main au-dessus de la hauteur de la tête et ouvre la sortie de pression droite de la division ensuite il se redresse.



Fig.36 : Ordre "deuxième lance marche à l'eau ! Lever la main pour indiquer que l'ordre a été compris

Si les ordres "Premier lance, marche à l'eau !" et "Deuxième lance, marche à l'eau !" sont donnés en même temps, le chef d'équipe tuyau STRF doit lever deux fois une main au-dessus de la tête. Il n'est pas permis de lever les deux mains en même temps pour confirmer les ordres.

Après avoir ouvert les deux sorties de pression de la division, le chef d'équipe tuyau STRF se rend au bouton manuel grossier. Il s'assure que les équipes d'attaque d'extinction ATR et WTR sont en position finale (chaque homme doit avoir terminé son activité) et arrête le chronométrage en frappant sur le bouton manuel grossier.

Ensuite, il se met immédiatement en position finale. Le chef d'équipe de tuyau STRF doit occuper la division pendant un court moment avant l'arrêt - si ce n'est pas le cas, il s'agit d'un "travail incorrect". Il ne faut pas que le détecteur occupe la division et ouvre les sorties de pression pendant que le chef d'équipe de tuyau STRF se tient près du bouton manuel grossier pour arrêter le temps.



Fig.37 : Arrêt par le chef d'équipe de tuyau STRF



Figure 38 : Mise en place finale de l'équipe d'attaque ATR, de l'équipe d'eau WTR, du chef d'équipe de tuyau STR, du commandant de groupe GRKDT, du détecteur ME

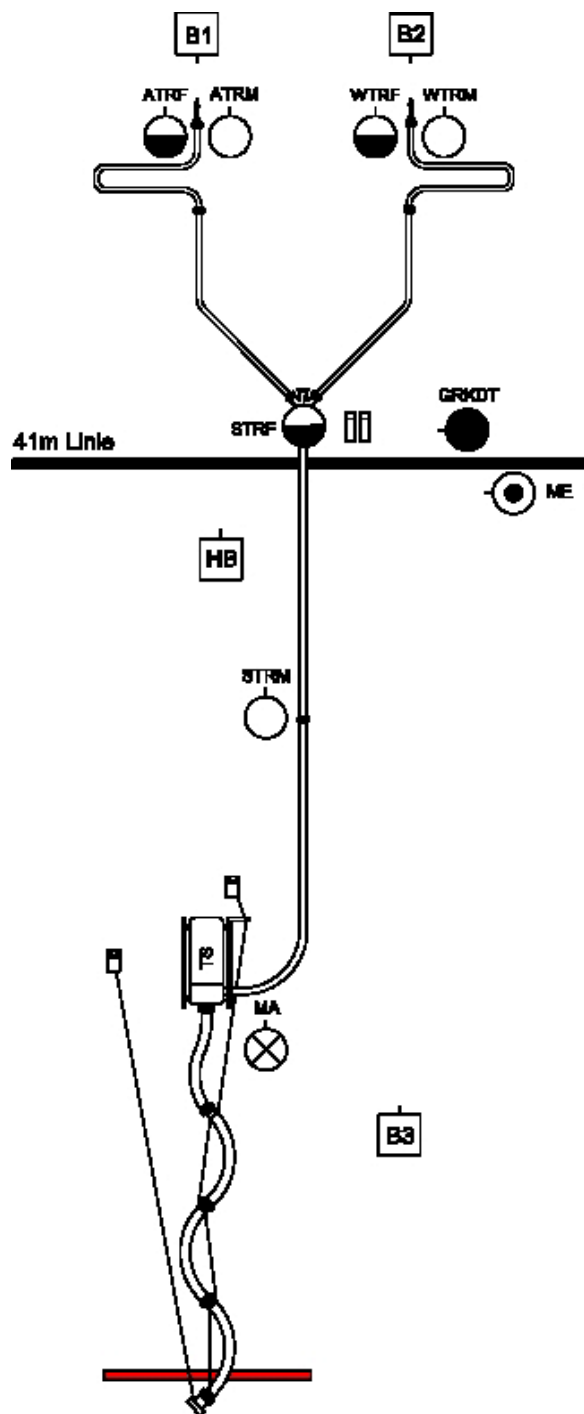


Fig. 39 : Mise en place finale de l'ensemble du groupe

7.9 La mise en place finale

Après avoir effectué l'attaque d'extinction, les compétiteurs doivent se tenir comme suit :

Commandant de groupe GRKDT A la hauteur de la division, faire environ quatre pas en regardant vers le distributeur.



Fig.40 : Positionnement final du commandant de groupe GRKDT, du détecteur ME

Détecteur ME Un pas derrière et un pas à gauche du commandant de groupe GRKDT, en regardant vers la division.

Machiniste MA A droite de la conduite d'aspiration ou de la motopompe portable. Vue dans le sens de l'attaque, équipé d'une clé d'accouplement, mais qui peut aussi se trouver devant ou à côté de lui ou sur ou sous l'accouplement d'aspiration de la motopompe portable.
Si, lors de la mise en place finale, le machiniste MA se trouve avec un ou deux pieds sur la corde du tuyau d'aspiration, il ne s'agit pas d'une faute. Mais si le machiniste MA se trouve sur le tuyau B de la conduite d'alimentation ou avec un pied ou les deux pieds entre la conduite d'alimentation et la motopompe portable, il s'agit d'une faute "Mauvaise mise en place finale".



Fig.41 : Positionnement final du commandant de groupe GRKDT, du détecteur ME

Fig.42 : Positionnement final du commandant de groupe GRKDT, du détecteur ME

Chef d'équipe d'attaque ATRF

Debout à gauche de la lance ou du deuxième tuyau en C de la première ligne d'attaque, tenant d'une main la lance et avec l'autre main l'extrémité de la ligne d'attaque, en regardant dans la direction d'attaque, équipé de deux porte-tuyaux et d'un support de tuyau.

Équipé d'attaque ATRM

Debout à droite de la lance ou du deuxième tuyau C de la première ligne d'attaque, tenant d'une main la lance et avec l'autre main l'extrémité de la ligne d'attaque, en regardant dans la direction de l'attaque, équipé de deux porte-tuyaux.



Fig.42 et 42a : Mise en place finale de l'équipe d'attaque ATR

Chef d'équipe eau WTRF

Debout à gauche de la lance ou du deuxième tuyau C de la deuxième ligne d'attaque, tenant d'une main la lance et avec l'autre main l'extrémité de la ligne d'attaque, regardant dans la direction de l'attaque, équipé d'un porte-tuyau et d'un support de tuyau.

Équipe d'eau WTRM

Debout à droite de la lance ou du deuxième tuyau C de la deuxième ligne d'attaque, tenant d'une main la lance et avec l'autre main l'extrémité de la ligne d'extinction, regardant dans la direction de l'attaque, équipé d'un porte-tuyau.



Fig.43 et 43a : Mise en place finale de l'équipe d'eau WTR

Equipe d'attaque ATR

et

Equipe d'eau WTR

Lors de la mise en place finale de l'équipe d'attaque ATR ou de l'équipe d'eau WTR, l'ordre dans lequel le chef d'équipe ou l'homme d'équipe tient la lance ou le tuyau C n'a aucune importance.

Si l'équipe d'attaque ATR ou l'équipe d'eau WTR ou un seul membre de l'équipe regarde vers l'arrière ou se tourne l'un vers l'autre lors de la mise en place finale, cela est évalué une fois comme "mauvaise mise en place finale", que cette erreur soit commise par le chef d'équipe d'attaque ATRF (chef d'équipe d'eau WTRF) ou par l'homme d'équipe d'attaque ATRM (homme d'équipe d'eau WTRM) ou par les deux. L'équipe d'attaque ATR et l'équipe d'eau WTR ont pris correctement la position finale lorsqu'elles se trouvent face à la direction d'attaque.

Si des porte-tuyaux ou des supports de tuyaux sont suspendus sur la lance, il s'agit d'une "Mauvaise mise en place finale", car le règlement de la compétition stipule que l'équipe d'attaque et l'équipe d'eau doivent avoir ces équipements avec elles. Il est également indifférent qu'un ou deux appareils soient suspendus sur la lance. Il est permis de coincer un porte-tuyau ou un support de tuyau entre la main et la lance C.

Les porte-tuyaux ou les supports de tuyaux ne doivent pas non plus être portés à la bouche. Ceci est à noter comme "travail incorrect",

Chaque compétiteur ne peut être évaluée qu'une seule fois "travail incorrect", même en cas de cumul de plusieurs erreurs.

Comme la lance doit être orientée dans le sens de l'attaque, le deuxième tuyau C ne peut être déroulé que vers la gauche, la droite ou l'arrière, mais pas vers l'avant en direction de la cible d'attaque.

Comme les deux hommes d'équipe doivent se tenir à gauche ou à droite du deuxième tuyau C, qui doit donc passer entre eux vers l'arrière, aucun tuyau ne doit se trouver entre ou sur le côté de l'un des deux hommes d'équipe (talon) ou partir. De même, la paire de raccords qui relie les deux tuyaux C ne doit pas se trouver entre ou devant les deux hommes de troupe. Dans tous ces cas, il faut évaluer une fois la "mauvaise mise en place finale". (Fig.42a/fig.43a)).



Fig. 44 : Mise en place finale de l'équipe d'attaque ATR, de l'équipe d'eau WTR, du chef d'équipe de tuyau STRF, du commandant de groupe GRKDT, du détecteur ME

Chef d'équipe de tuyau STRF

En position d'attente à cheval au-dessus du deuxième tuyau B de la conduite d'alimentation, juste derrière la division. Vue dans le sens de l'attaque, équipé d'une clé d'accouplement.



Fig.45 : Mise en place finale du chef d'équipe de tuyau

Equipier de tuyau STRM

A gauche ou à droite ou au-dessus du raccord entre les deux tuyaux B de la conduite d'alimentation. Vue dans le sens de l'attaque, équipé du sac de bandages pour tuyaux et d'une clé d'accouplement. Si le STRM se trouve sur le tuyau B de la conduite d'amenée lors de la mise en place finale, il s'agit de la faute "Mauvaise mise en place finale".



Fig.45a et 45b : Mise en place finale de l'équipier de tuyau STRM

Une fois que le groupe a pris la position finale, aucun candidat ne doit se tenir sur un tuyau de pression. Si un candidat ne se tient pas comme décrit ici, il est évalué comme "mauvaise mise en place finale". Si le chef d'équipe d'attaque ATRF et l'homme d'équipe d'attaque ATRM ou le chef d'équipe d'eau WTRF et l'homme d'équipe d'eau WTRM sont inversés, on n'évalue qu'une seule fois la "mauvaise mise en place finale".

Si l'un des compétiteurs manque d'un élément de l'équipement prescrit, il est évalué une fois "matériel abandonné ou perdu" par équipement manquant.

7.10 Les tâches des évaluateurs pour l'attaque d'extinction

Pour recevoir l'annonce du commandant de groupe à l'évaluateur principal, celui-ci s'approche à deux pas du commandant de groupe. L'évaluateur 2 se tient à gauche de l'évaluateur principal, l'évaluateur 1 se tient à gauche de l'évaluateur 2 et l'évaluateur 3 se tient à droite de l'évaluateur principal.

Après l'annonce du commandant de groupe, l'évaluateur 3 se place dans le dos du groupe de compétition et surveille la mise en place et le couplage de la conduite d'aspiration.

Une fois que le commandant de groupe (porte-parole de la tour) a terminé l'ordre d'attaque avec le sifflet (tir du pistolet de départ), ou dès que le premier candidat démarre, l'évaluateur principal déclenche le chronométrage électronique et les évaluateurs 1 et 2 déclenchent le chronométrage manuel. Le chronométrage de l'attaque d'extinction commence alors.

Après le départ, l'évaluateur principal se rend à la motopompe portable et surveille la mise en place et l'accouplement de la conduite d'aspiration.

L'évaluateur 1 et l'évaluateur 2 surveillent la mise en place de la conduite d'alimentation, le travail du détecteur et le comportement du commandant de groupe ainsi que la mise en place des deux conduites d'alimentation.

Une fois la conduite d'aspiration terminée, l'évaluateur principal se rend à l'avant avec l'équipe d'eau et se positionne à environ 5 m de la ligne de la division, face à la division. L'évaluateur 1 reste devant l'équipe d'attaque, l'évaluateur 2 reste devant l'équipe d'eau. L'évaluateur 3 se place derrière le machiniste. Lorsque l'évaluateur 1 et l'évaluateur 2 constatent que l'équipe de compétition a terminé son travail, ils arrêtent le temps lorsque le chef d'équipe de tuyau appuie sur le bouton manuel grossier. Si un tuyau C d'une ligne d'attaque d'extinction est encore en train de se dérouler, il ne faut pas l'attendre.

L'évaluateur 1, l'évaluateur 2 et l'évaluateur 3 s'assurent qu'aucun des compétiteurs ne change plus de position ou d'emplacement après l'arrêt du temps (sinon, "mauvaise mise en place finale").

L'évaluateur principal appelle alors le commandant de groupe, vérifie la division, la mise en place finale du chef d'équipe de tuyau et lui montre les données enregistrées sur le chronomètre électronique.

Si le chronométrage électronique est défaillant ou si l'écart est trop important pour que le chronométrage électronique soit manifestement erroné, la moyenne des deux temps chronométrés manuellement (au centième de seconde) doit être inscrite sur la feuille de classement (la raison d'un chronométrage défectueux ou manifestement erroné ne sera pas prise en compte dans le classement).

L'évaluateur principal, l'évaluateur 1 et l'évaluateur 2 vérifient que les compétiteurs sont correctement alignés, qu'ils sont correctement équipés et que les équipements d'évaluation sont correctement conçus. Si l'évaluateur principal ordonne de vérifier la présence d'une torsion dans les tuyaux sous pression, il doit s'assurer qu'une éventuelle torsion n'est pas transmise au tuyau suivant lors de la vérification. Lors de toutes ces vérifications, le commandant de groupe accompagne l'évaluateur principal.

La conduite d'aspiration est contrôlée par l'évaluateur principal et l'évaluateur 3. Une fois la conduite d'aspiration contrôlée, l'évaluateur principal ordonne au commandant de groupe de compétition d'ordonner "à l'appareil !".

Cet ordre met fin à l'interdiction de parler pour le groupe de compétition. L'évaluateur principal peut également ordonner que les lances soient retirées jusqu'à la division ou jusqu'au raccord entre les deux tuyaux B de la ligne d'alimentation.

Le commandant de groupe transmet cet (ces) ordre(s) au groupe de compétition. Le groupe de compétition dépose tous l'équipements et se rassemblent à l'appareil.

L'évaluateur principal inscrit sur sa feuille de notation, dans les colonnes de l'évaluateur 1, les fautes constatées par ce dernier et l'évaluateur 2, et dans la colonne de l'évaluateur 3, les fautes constatées par ce dernier et lui-même. Il reporte ces fautes dans la colonne de l'évaluateur principal et inscrit le nombre de mauvais points correspondant dans la colonne des points.

L'évaluateur principal invite le commandant de groupe et, le cas échéant, l'interprète à se joindre à lui pour annoncer le temps de l'attaque d'extinction et les erreurs commises. Il laisse ensuite le groupe de compétition partir pour la course de relais d'obstacles.

Le commandant de groupe donne les ordres nécessaires au groupe de compétition et le conduit au relais d'obstacles. Un évaluateur de l'organisation apporte l'enveloppe contenant les feuilles d'évaluation au relais d'obstacles.

7.11 Chronométrage électronique sur la piste d'extinction

7.11.1 Mise en place du chronométrage électronique

Si le temps de l'attaque d'extinction est chronométré au moyen d'un chronométrage électronique, il convient d'utiliser à cet effet deux boutons-poussoirs manuels grossiers par voie. Les boutons-poussoirs doivent être fixés de manière stable à une hauteur de 100 cm sur un tube profilé ou une construction similaire et ne doivent pas tomber (même en cas de collision avec un candidat).

Le tube de forme doit être solidement ancré au sol. Par exemple : plaque de base (au moins 50 x 50 cm). Les boutons manuels grossiers doivent être reliés au chronomètre et à la commande de manière que les câbles nécessaires ne puissent gêner ni les compétiteurs ni les évaluateurs. La remise à zéro du chronométrage ne doit être possible que sur le bouton manuel de départ de l'évaluateur principal, et non sur le bouton d'arrêt du groupe. Cela permet d'éviter un effacement prématuré du temps chronométré.

Le bouton de départ doit être placé à côté de l'emplacement de l'évaluateur principal. Le bouton d'arrêt doit être placé directement sur la ligne de répartition de 41 m, à 1,25 m à gauche du centre de la piste.

Le tableau d'affichage du chronomètre se trouve à la fin de la piste de compétition (un tableau d'affichage peut être utilisé par piste double). Les détails techniques des appareils utilisés dépendent du produit.

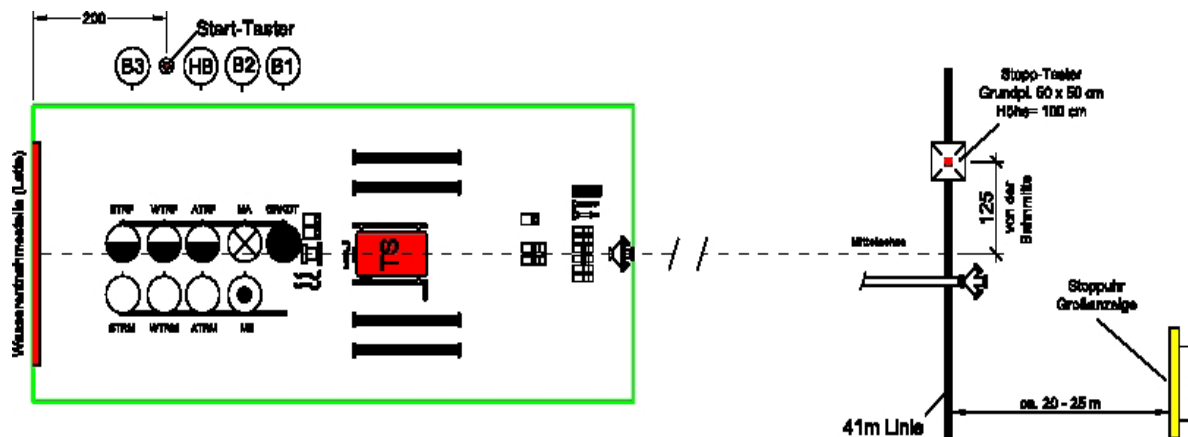


Fig.46 : Structure du chronométrage électronique

7.11.2 Application du chronométrage électronique

Au départ du groupe, le chronomètre est déclenché par l'évaluateur principal au moyen d'une poignée de main sur le bouton manuel grossier prévu à cet effet. Pour ce faire, l'évaluateur principal pose sa main à plat directement sur le bouton manuel grossier juste avant de déclencher le chronomètre (fig. 46).

Après avoir ouvert les deux sorties de pression du distributeur, le chef d'équipe de tuyau se rend au bouton-poussoir manuel grossier, qui se trouve à la hauteur de la ligne de distribution ("ligne des 41 mètres"). Il s'assure que le groupe a terminé l'attaque d'extinction et qu'il est calme ensuite il pousse sur le bouton-poussoir manuel grossier pour arrêter le chronométrage.

Ensuite, le chef d'équipe prend immédiatement la position finale, c'est-à-dire qu'il "occupe" la division en gardant la clé d'accouplement sur lui.

Le chef d'équipe doit, avant de pousser sur le bouton-poussoir manuel grossier occuper le distributeur pendant un court moment - si non ! - il faut évaluer "travail incorrect".



Fig.47 : Préparation du départ par l'évaluateur principal

7.11.3 Dispositions en cas d'utilisation d'un chronométrage électronique

Si le chef d'équipe de tuyau n'arrête pas le chronométrage (pas de poignée de main) ou ne le fait pas par une poignée de main, il faut "travail incorrect" à évaluer.

Dans le cas où le chef d'équipe tuyau n'arrête manifestement pas le chronométrage par une poignée de main, les évaluateurs 1 et 2 arrêtent le temps manuellement et inscrivent la moyenne arithmétique (au centième de seconde) sur la feuille de notation.

Si le chef d'équipe de tuyau arrête le temps trop tôt - avant même que le groupe n'ait terminé, il faut évaluer "travail incorrect".

Si le chef d'équipe de tuyau n'occupe pas le distributeur avant qu'il arrête du temps, il faut évaluer "travail incorrect".

Si le chef d'équipe tuyau n'occupe pas immédiatement la division après l'arrêt du temps (dans un délai d'environ 3 secondes), il faut évaluer "Mauvaise mise en place finale".

Un double arrêt de la main par les évaluateurs 1 et 2 doit toujours être effectué. (Il faut chronométrer le temps écoulé entre l'ordre d'attaque "En avant" (ou dès qu'un membre du groupe démarre) et la poignée de main du chef d'équipe (5).

Si le chronométrage électronique est défaillant ou si l'écart est trop important pour que le chronométrage électronique soit manifestement erroné, la moyenne des deux temps chronométrés manuellement (au centième de seconde) doit être inscrite sur la feuille de notation (la raison d'un chronométrage défaillant ou manifestement erroné ne sera pas prise en compte dans le classement).

7.11.4 Affichage du temps d'attaque

Une horloge numérique (affichage au centième de seconde) doit être utilisée pour indiquer le temps de course chronométré. L'évaluateur principal et le commandant de groupe ensemble le temps affiché sur l'écran électronique. Ce temps est inscrit sur la feuille de notation et le chronomètre est ensuite validé par l'évaluateur principal.

8. LA COURSE D'OBSTACLES - RELAIS

8.1 Les préparatifs pour la course de relais à obstacles

Le commandant de groupe conduit le groupe de compétiteur de l'attaque d'extinction au lieu de rassemblement pour la course de relais avec obstacles. Aucun échange de compétiteur n'est autorisé en cours de route. Il est également interdit de changer de chaussures ou d'équipement (sous peine de disqualification). Les groupes de compétiteur sont à nouveau contrôlés dans la salle de contrôle fermée avant le départ. Le compétiteur qui ne participe pas à la course de relais est alors signalé à l'évaluateur qui effectue la vérification. Ce candidat reste dans la salle de contrôle jusqu'au départ.

Si un candidat se blesse lors de l'attaque d'extinction, il est éliminé. Si un autre candidat se blesse, le groupe est retiré du classement.

Sur ordre du juge de départ, le groupe de compétition se met en marche sur la piste d'athlétisme. Le commandant de groupe détermine l'ordre des compétiteurs. Il détermine ainsi quel compétiteur doit franchir quel obstacle. Le candidat peut apposer un prémarquage sur son parcours, qui devra être retiré par le candidat après la course.

8.2 Chronométrage électronique

Le déclenchement du temps peut effectuer soit par un pistolet de départ, soit par une cellule photoélectrique. Si une cellule photoélectrique horizontale est utilisée, elle doit être installée exactement sur la ligne de départ à une hauteur d'un mètre. Une cellule photoélectrique distincte est nécessaire pour chaque piste. Le coureur au départ prend le départ entre la ligne de départ et la ligne de pré-départ (2 mètres avant la ligne de départ). Cette "ligne de pré-départ" doit être marquée. Tous les autres coureurs doivent prendre le départ à l'intérieur de la zone de transition.

A l'arrivée, le chronométrage est effectué soit par une cellule photoélectrique sur toutes les pistes, soit par une cellule photoélectrique distincte pour chaque piste. Si la ligne d'arrivée est la même pour tous les parcours, le chronométrage est effectué par une cellule photoélectrique sur tous les parcours, le temps du deuxième candidat et de tous les autres compétiteurs franchissant la ligne d'arrivée doit enregistrer au moyen d'une vidéo supplémentaire et d'une technique appropriée. Si une cellule photoélectrique est utilisée pour chaque piste, elle doit être installée à une hauteur de 1,25 mètre.

Si d'autres techniques sont utilisées pour le chronométrage électronique, le directeur international des compétitions décidera de leur application par analogie du texte d'exécution précède.

8.3 Le déroulement de la course de relais à obstacles

Lorsque le responsable du relais s'est assuré que les compétiteurs ont pris les positions prescrites et que les chronométreurs et les juges d'arrivée sont prêts pour le chronométrage, il donne l'ordre aux juges de départ de donner le signal de départ. Le juge de départ se place sur le côté des lignes de départ et donne le pré-commandement suivant : Mon commandement sera : "À vos marques - partez ! Il donne ensuite le commandement de départ valable en disant : Mon commandement est : "A vos marques - partez !

Toutefois, le commandement de départ peut également être donné avec un pistolet de départ. Dans ce cas, le commandement préalable n'est pas nécessaire et le commandement final est : "A vos marques - Coup de feu". Si un candidat provoque un départ anticipé, la course est interrompue et un nouveau départ est donné. Si le même candidat provoque un autre départ anticipé, le concours est à nouveau interrompu et la faute "départ anticipé" est évaluée.

Le commandement de départ doit être transmis à l'arrivée au moyen d'un système de haut-parleurs, d'un interphone ou d'une radiotéléphonie, que les chronométreurs et les juges d'arrivée puissent appuyer sur les chronomètres. Le premier coureur court alors vers le deuxième compétiteur et lui remet la lance. La transmission de la lance doit se faire dans l'espace de transmission (10m) (sinon "mauvaise transmission de la lance"). Le deuxième coureur prend la lance, continue à courir vers le troisième coureur, auquel celui-ci remet la lance à nouveau dans l'espace de transmission. Le troisième coureur doit franchir la poutre au milieu de sa section de course. Le septième coureur doit escalader le mur d'obstacles installé au milieu de sa section de course. Le huitième coureur traverse le parcours de reptation (tube) en rampant. (Attention ! Pour les équipes féminines, l'ordre des obstacles est différent - point 4.2).

Si l'un des obstacles est contourné ou omis, ou si la lance est jetée par-dessus l'obstacle ou perdue pendant le franchissement de l'obstacle, la faute évaluée est "obstacle non franchi correctement". Si un coureur tombe de la poutre, c'est-à-dire qu'il touche le sol avant la fin de la poutre il s'agit également d'une faute. Toutefois, si un coureur franchit à nouveau un obstacle qui n'a pas été franchi correctement, aucune faute ne peut être évaluée.

Il est interdit de pousser le coureur qui prend le relais ou de courir après lui (sinon, il s'agit d'une "fausse remise de lance"). Après le transmissions de la lance, le coureur transférant peut toutefois sortir de la zone de transmissions. Les compétiteurs doivent courir dans leur couloir et ne doivent pas gêner les compétiteurs des couloirs voisins. Cela s'applique en particulier à ceux qui sortent après le transmissions. En cas d'obstruction délibérée des coureurs d'autres couloirs, le responsable de l'compétition peut disqualifier le groupe de compétiteur.

Dès que le dernier coureur franchit la ligne d'arrivée, le chronométreur et le juge d'arrivée de la piste concernée arrêtent le temps.

8.4 Les tâches des évaluateurs pour la course d'obstacles - relais

Le responsable de la course de relais à obstacles est chargé de veiller à ce que le départ ne soit donné qu'une fois que les compétiteurs sont à leurs places prescrites et que les chronométrateurs et les juges d'arrivée sont prêts à arrêter le temps. Il ordonne le départ. Il surveille les activités des évaluateurs sur les aires de transition et les obstacles, et les activités des chronométrateurs et des juges d'arrivée.

Les évaluateurs vérifient, à l'aide de la liste des participants transmise par le comité de calcul bureau A, si des compétiteurs ont été échangés entre l'inscription auprès du comité de calcul bureau A et la course de relais. L'homme de réserve ne doit pas non plus être échangé, sinon le groupe de compétiteurs est disqualifié. Le juge de départ fait défiler les groupes de compétiteurs sur les pistes de relais.

Le juge de départ veille à ce qu'aucun coureur ne prenne le départ trop tôt. Dans le cas contraire, il lève un drapeau rouge et la course est interrompue et recommencée. Si le même coureur provoque un nouveau départ anticipé, il est à nouveau interrompu et l'erreur "départ anticipé" est évalué.

Les juges de piste contrôlent au niveau des marques de transmissions si les transmissions de la lance s'effectuent dans l'espace de transmissions et si le coureur qui prend le relais n'est pas poussé ou le coureur qui transfère le relais ne suit pas. Les fautes sont signalées par un drapeau rouge et inscrites sur le formulaire prévu à cet effet. Les évaluateurs aux obstacles contrôlent le franchissement correct des obstacles. Ils signalent eux aussi les fautes par un drapeau rouge et les note dans le protocole fautes. Après chaque passage, les protocoles de fautes sont collectés par un évaluateur et apportés dans la zone d'arrivée.

Les juges de piste ainsi que le juge à l'arrivée vérifient que chaque compétiteur porte l'intégralité de son équipement personnel jusqu'à la remise ou jusqu'à l'arrivée (sinon "Équipement personnel manquant").

En cas de chronométrage électronique, le temps de la course de relais est inscrit en centièmes de seconde sur la feuille de notation.

Procédure en cas de chronométrage manuel : le chronométrateur chronomètre le temps nécessaire au groupe de concurrents pour effectuer le relais et transmet au juge à l'arrivée. Le juge à l'arrivée également et compare son temps à celui du chronométrateur. En cas de différence dans le chronométrage, il faut prendre la moyenne arithmétique des deux temps affichés. Si l'un des chronomètres a échoué ou a été manifestement mal chronométré, c'est le temps de l'autre chronomètre qui fait foi. En cas de chronométrage manuel, le temps est inscrit en dixièmes de seconde sur la feuille de notation. Les centièmes de seconde sont arrondis vers le haut ou vers le bas. (Point 7.10)

Si le chronométrage est effectué par une installation de chronométrage électronique, le chronométrateur doit néanmoins prendre le temps à des fins de contrôle et le juge à l'arrivée doit un procès-verbal de temps à des fins de contrôle. En cas de défaillance du chronométrage électronique, le temps chronométré manuellement doit être utilisé pour tous les groupes de compétition.

Le juge à l'arrivée vérifie que le dernier coureur bien apporté la lance à l'arrivée. Si ce n'est pas le cas, l'évaluation porte sur la "lance non apportée". Si la lance tombe par terre pendant le relais, et qu'elle est récupérée, il ne s'agit pas d'une faute, sauf en cas de franchissement d'un obstacle (point 8.3).

Le résultat de la course de relais et les éventuelles fautes sont inscrits sur la feuille de notation par un évaluateur. Le temps nécessaire pour la course de relais ainsi que le nombre de mauvais points à attribuer pour les éventuelles erreurs doivent être inscrits dans la colonne des points.

Un évaluateur de l'organisation apporte alors l'enveloppe contenant les feuilles d'évaluation au comité de calcul bureau Bureau B. Le comité de calcul bureau Bureau B peut alors décider d'accepter ou non les feuilles d'évaluation.

9. L'ÉVALUATION

Les scores sont inscrits sur la feuille de notation (voir annexe). Des bons et des mauvais points sont attribués. L'ordre dans lequel les bons et les mauvais points sont décrits ci-dessous correspond à l'ordre sur la feuille de notation.

9.1 Points de crédit

9.1.1 Points d'origine

Chaque groupe de compétition reçoit 500 points de bonification comme points de base.

9.1.2 Points d'âge

Les groupes de compétiteurs qui concourent dans la catégorie B (avec prise en compte des points d'âge) reçoivent des points d'âge comme points de bonification. Les groupes de compétition ne peuvent concourir dans la classe B que si chaque membre du groupe est âgé d'au moins 30 ans. L'année de naissance est déterminante pour le calcul des points d'âge. (Exemple : la compétition a lieu en 2026. Le candidat est né en 1996. Il a donc 30 ans, quelle que soit sa date de naissance exacte). Les compétiteurs âgés de plus de 65 ans ne sont pris en compte qu'avec un âge de 65 ans dans le calcul des points d'âge. Pour déterminer l'âge total du groupe de compétiteurs, on additionne les années de vie des 8 compétiteurs qui participent à la course de relais.

1 point de crédit est attribué par tranche de 8 ans à partir de 240 années totales du groupe de compétiteurs.

240 à 247 ans	1 bons points	384 à 391 ans	19 bons points
248 à 255ans	2 bons points	392 à 399 ans	20 bons points
256 à 263 ans	3 bons points	400 à 407 ans	21 bons points
264 à 271 ans	4 bons points	408 à 415 ans	22 bons points
272 à 279 ans	5 bons points	416 à 423 ans	23 bons points
280 à 287ans	6 bons points	424 à 431 ans	24 bons points
288 à 295 ans	7 bons points	432 à 439 ans	25 bons points
296 à 303ans	8 bons points	440 à 447 ans	26 bons points
304 à 311 ans	9 bons points	448 à 455 ans	27 bons points
312 à 319ans	10 bons points	456 à 463 ans	28 bons points
320 à 327 ans	11 bons points	464 à 471 ans	29 bons points
328 à 335 ans	12 bons points	472 à 479 ans	30 bons points
336 à 343 ans	13 bons points	480 à 487 ans	31 bons points
344 à 351 ans	14 bons points	488 à 495 ans	32 bons points
352 à 359 ans	15 bons points	496 à 503 ans	33 bons points
360 à 367 ans	16 bons points	504 à 511 ans	34 bons points
368 à 375 ans	17 bons points	512 à 520 ans	35 bons points
376 à 383 ans	18 bons points		

9.2 Mauvais points lors de l'attaque d'extinction

9.2.1

Temps de l'attaque d'extinction

Chaque second nécessaire pour l'attaque d'extinction est un mauvais point. Les centièmes de seconde sont des centièmes de points de pénalité.

9.2.2 Départ anticipé (5 mauvais points)

Il y a départ anticipé lorsqu'au moins un membre du groupe de compétition fait un pas (= lever et poser un pied vers l'avant, l'arrière ou le côté) avant le coup de sifflet de départ ou le coup de feu de départ.

9.2.3 Chute d'accouplement (5 mauvais points)

"La chute d'accouplements est évaluée lorsqu'un accouplement d'un tuyau d'aspiration ou d'alimentation tombe ou est jeté par terre. La chute d'une paire d'accouplements accouplé est évaluée comme la chute d'un seul accouplement, donc comme une seule faute

9.2.4 Tuyaux de réserve mal déposés (5 mauvais points)

"Tuyaux de réserve mal déposés" est évalué lorsqu'un tuyau de réserve n'est pas déposé ou placé à l'endroit prescrit (point 7.6).

9.2.5 Appareil abandonné ou perdu (5 mauvais points)

"Matériel abandonné ou perdu" a évalué lorsqu'un compétiteur, lors de la mise en place finale, n'a pas sur lui un matériel prescrit ou que celui-ci est posé sur le sol devant lui, à l'exception du machiniste. De même

"Appareil abandonné ou perdu !" est évalué lorsqu'un appareil de compétition est abandonné à son emplacement d'origine.

9.2.6 Tuyaux de pression mal conçus (5 points négatifs)

Les tuyaux de pression mal conçus sont évalués lorsque :

- un tuyau présente une torsion (torsion de plus de 360°)
un tuyau est raccourci de plus de deux mètres
- lorsque l'extrémité de la baie du tuyau est en contact avec elle-même en forme de cercle ou de spirale - superposée - (vis sans fin) lorsque le tuyau est déroulé en "tas" et donc plusieurs fois superposé
- lorsque le tuyau doublement enroulé est tordu plusieurs fois sur lui-même et forme ce qu'on appelle un "tire-bouchon"
- le tuyau B accouplé à la lance portative présente un angle aigu
- lorsque le raccord du deuxième tuyau B de la conduite d'alimentation ne se trouve pas entièrement au-dessus de la marque de 41 m (ligne de distribution).

Le contrôle du raccourcissement d'un tuyau se fait de la manière suivante : les deux raccords du tuyau sont fixés. Le tuyau est placé entre les deux en étant étiré. La baie restante du tuyau ne doit pas 2 m (2 x 1 m).

Les "tuyaux de pression mal conçus" ne peuvent être évalués qu'une seule fois par tuyau, même si plusieurs défauts se cumulent. Chaque tuyau doit être évalué séparément.

9.2.7 Tiré sur le sol des tuyaux de pression conçus (5 points de pénalité)

La faute "tiré de tuyaux sur le sol" a évalué lorsqu'un tuyau, déjà entièrement déployé, est tiré sur le sol dans le sens de sa longueur. Il n'y a pas d'erreur si un tuyau de pression déployé est mis en position étirée en tirant sur le raccord. Si le tuyau d'alimentation est traîné sur toute sa longueur sur le sol par l'équipier d'attaque afin de pouvoir déposer le raccord au-dessus de la ligne de distribution (41 m), cette faute ne peut être donnée qu'une seule fois.

9.2.8 cordes de clapet inefficace ou mal conçue (5 mauvais points)

"corde de clapet inefficace ou mal conçue" est évaluée si :

- le mousqueton de la corde de clapet n'est pas accroché à l'anneau pour le clapet de vidange de la crépine
- le sac de la corde de clapet ne se trouve pas sur le côté gauche de la motopompe portable, entre la zone avant et arrière de la pompe d'aspiration (sans les longerons)

"corde de clapet inefficace ou mal conçue" ne peut être évaluée qu'une seule fois, même si plusieurs de ces erreurs se produisent en même temps.

9.2.9 Mauvaise mise en place finale (10 mauvais points)

La "mauvaise mise en place finale" est évaluée lorsqu'un candidat, après avoir effectué l'attaque d'extinction, ne se tient pas dans la position prescrite par le présent règlement jusqu'à la fin de l'évaluation. La "mauvaise mise en place finale" est également évaluée si un compétiteur n'a pas sur lui une partie de son équipement personnel (par exemple, un casque de pompier) lors de la mise en place finale.

9.2.10 Travail incorrect (10 mauvais points)

Le "travail incorrect" est évalué lorsque les activités ne sont pas exécutées par les compétiteurs de la manière décrite dans les présentes dispositions. Les fautes qui font l'objet d'une autre évaluation sont exclues. Si des fautes sont corrigées par des compétiteurs qui ne sont pas prévus pour l'activité en question, le "travail incorrect" est évalué. Toutefois, si une paire de raccords ouverts est couplée par des compétiteurs non désignés pour cette activité, la faute "paire d'accouplement/raccords ouverts" reste valable.

La faute "travail incorrect" n'est pas toujours explicitement mentionnée dans le présent règlement de l'compétition.

9.2.11 Mauvaise commande ou commande incompréhensible (10 mauvais points)

"mauvaise commande ou commande incompréhensible" est évalué si :

- des parties importantes manquant d'un ordre ou d'une commande
- le contenu d'un ordre ou d'une commande est incorrect
- des ordres prescrits ne sont pas donnés (p. ex. ouverture d'une sortie de pression sans ordre)

Si des ordres ou des commandes ne sont pas donnés dans les termes indiqués, mais que leur sens est correct, cela ne sera pas considéré comme une erreur.

9.2.12 Sorties de pression ouvertes de manière non conforme (10 mauvais points)

Les sorties de pression sur la motopompe portable et sur la division doivent être ouvertes jusqu'à la butée. Il n'y a pas d'erreur si la vanne est tournée en arrière jusqu'à un demi-tour pour la décharge.

9.2.13 Parler pendant le travail (10 mauvais points)

"Parler pendant le travail" est évalué lorsqu'un compétiteur parle depuis l'approche de l'évaluateur principal avant le départ jusqu'à l'ordre "A l'appareil !" après l'évaluation. Si le commandant de groupe parle à l'évaluateur principal pendant l'évaluation, ce n'est pas une faute. Si les évaluateurs constatent qu'un compétiteur parle pendant le travail à différents endroits ou par différents compétiteurs, chaque évaluateur note les cas qui se sont produits. Lors de l'évaluation, l'évaluateur principal doit déterminer quels sont les différents cas de parole et inscrire chacun d'entre eux sur la feuille notation.

9.2.14 Corde de tuyau d'aspiration mise en place de manière inefficace (10 mauvais points)

L'évaluation "corde de tuyau d'aspiration inefficacement attachée" se fait lorsque la ligne de tuyau d'aspiration n'est pas attachée de la manière prescrite. La "corde d'aspiration inefficace" ne peut être évaluée qu'une seule fois, même si plusieurs fautes se produisent.

9.2.15 Paire d'accouplements ouverts (20 mauvais points)

"Paire d'accouplements ouverts" est évaluée si, après l'attaque d'extinction, une paire d'accouplements n'est pas couplée ou n'est couplée qu'avec un seul taquet et si ce défaut n'a pas été corrigé conformément aux instructions.

Si plusieurs paires d'accouplements sont ouvertes dans le tuyau d'aspiration, chaque paire est évaluée comme une paire ouverte.

9.2.16 L'équipe d'eau ou l'équipe de tuyau s'enfuit avant "Aspiré ! (20 mauvais points)

"On évalue la "fuite de l'équipe d'eau ou de l'équipe de tuyau avant l'aspiration" lorsqu'un compétiteur de l'équipe d'eau ou de l'équipe de tuyau pénètre dans la zone située devant la motopompe portable avant la commande « aspiré » du machiniste, à l'exception du chef de l'équipe d'eau qui attache la corde du tuyau d'aspiration. Cette faute n'est évaluée qu'une seule fois, même si deux ou plusieurs compétiteurs la commettent.

Mauvais points lors du relais

9.3.1 Le temps de la course de relais en secondes

Chaque second nécessaire à la course de relais est un mauvais point. Les fractions de seconde sont également des fractions de mauvais points.

9.3.2 Départ anticipé (5 mauvais points)

Si un compétiteur provoque un départ anticipé, la course est interrompue. Si le même candidat provoque un autre départ anticipé, il est à nouveau interrompu et ce n'est qu'à ce moment-là que la faute "départ anticipé" est donnée.

Un "Départ anticipé" se produit lorsque le coureur qui prend le départ part avant le commandement de départ (coup de sifflet, coup de feu) ou le retarde intentionnellement.

9.3.3 Mauvaise transmission de la lance (5 mauvais points)

"Mauvaise transmission de la lance" est évaluée,

Si la lance n'est pas transférée à l'intérieur de l'espace de transmissions, si la personne à qui la lance a été transférée est poussée, ou si l'on court après.

Lors du transmissions de la lance, seule la lance doit se trouver dans la zone de transmissions.

La position des jambes n'est pas déterminante.

9.3.4 Manque d'équipement personnel (10 mauvais points)

Si un compétiteur perd une partie de son équipement personnel (par exemple un casque de pompier) pendant la course et qu'il ne le récupère pas, il sera noté "équipement personnel manquant".

9.3.5 Obstacle non franchi correctement (20 mauvais points)

"Un obstacle non franchi correctement" est évalué lorsqu'un obstacle n'est pas franchi conformément aux instructions, lorsqu'il est entièrement omis ou lorsque la lance est perdue ou jetée par-dessus l'obstacle pendant le franchissement de l'obstacle. Si un candidat franchit à nouveau un obstacle qui n'a pas été franchi conformément aux instructions, aucune faute ne peut être évaluée.

9.3.6 lance C non apporté (20 points de pénalité)

Lance C non apporté" est évalué si le dernier coureur n'apporte pas la lance C à l'arrivée.

9.4 Le classement en cas d'égalité de points

Si deux ou plusieurs groupes de compétiteurs obtiennent le même nombre de points, les critères suivants sont appliqués dans l'ordre indiqué jusqu'à ce qu'un classement soit établi :

- 1. attaque d'extinction sans faute
- 2. meilleur temps de l'attaque d'extinction sans faute
- 3. moins de mauvais points lors de l'attaque d'extinction
- 4. course de relais sans faute
- 5. meilleur temps de la course de relais sans faute
- 6. nombre de mauvais points lors du relais

Si l'égalité de points consiste, les groupes doivent être classés au même rang (ex aequo).

9.5 Appel contre l'évaluations - arbitrage

Les appels contre des erreurs purement formelles, telles que l'inscription de dates de naissance, de groupes de classement ou de classes de classement incorrects, doivent être déposés auprès du comité de calcul bureau A.

- Les appels contre les jugements de l'évaluation de l'attaque d'extinction ou de la course de relais avec obstacles doivent être déposés sur place et par écrit auprès de la direction internationale du concours. Pour des raisons de temps, la décision finale sera prise à la fin de la compétition !
- Pour ce faire, un tribunal arbitral de trois personnes est installé par appel, composé de :
- le directeur international des compétitions
- le responsable des concours internationaux
- un représentant de la direction du concours (par tirage au sort)
- sachant que la propre nation ne peut pas être évaluée ou que les évaluateurs concernés doivent être entendus.

9.6 Disqualification d'un groupe de compétition

Si un ou plusieurs compétiteurs enfreignent délibérément et gravement le règlement du concours ou les règles d'équité, s'ils gênent gravement les compétiteurs d'autres groupes de compétitions ou si le groupe de compétition interrompt le concours de sa propre initiative sans raison valable, le responsable du comité de calcul bureau A, l'évaluateur principal ou le responsable du relais d'obstacles peut demander la disqualification au directeur international des concours. Le directeur international des compétitions décide en dernier ressort de l'application de la disqualification.

Les motifs de disqualification sont notamment :

- Comportement inconvenant d'un ou de plusieurs compétiteurs envers les évaluateurs
- utilisation d'équipements de compétition apportés par les participants eux-mêmes
- endommager volontairement le matériel de compétition
- déclaration sciemment fautive dans la liste des participants
- gêner intentionnellement les compétiteurs d'autres groupes de concurrents lors d'une course de relais avec obstacles
- l'entrée intentionnelle d'un groupe de compétiteurs dans l'attaque d'extinction sur une piste de concours autre que celle attribuée par le comité de calcul bureau A
- Échange de compétiteurs sur le chemin du relais
- un candidat se présente plusieurs fois dans différents groupes de compétition.

Le directeur international des compétitions peut également prononcer la disqualification d'un groupe de compétition en raison d'un comportement inconvenant, d'une tenue non conforme ou de tout autre manquement à la bienséance lors de la mise en place pour l'ouverture de la compétition ou la proclamation des résultats, ou lors de ces événements.

Si des supporters d'un groupe ou même d'une équipe nationale perturbent gravement la cérémonie d'ouverture ou la proclamation des résultats, le directeur international des compétitions peut avec l'accord du vice-président du CTIF désigner pour les concours également prononcer la disqualification d'une équipe nationale. Dans ce cas, le groupe de compétition (tous les groupes de compétition) de cette nation ne recevront ni prix, ni diplôme, ni insigne et seront retirés du classement.

10. PROCLAMATION DES VAINQUEURS

Le comité d'organisation international édicte des directives précises pour la proclamation des vainqueurs. Tous les évaluateurs et les compétiteurs participent à la proclamation des résultats. La proclamation des vainqueurs doit être effectuée de manière particulièrement digne. Les équipes et les évaluateurs défilent devant la tribune d'honneur sur ordre du directeur international des compétitions. Le responsable international des compétitions annonce les groupes de compétiteurs alignés pour le défilé au président de la CTIF.

Chaque groupe reçoit un certificat indiquant le nombre de points obtenus et la grande médaille internationale de pompiers. Les groupes qui se sont classés dans le premier tiers du classement général reçoivent la grande médaille internationale de pompiers en or, ceux qui se sont classés dans le deuxième tiers reçoivent la grande médaille internationale de pompiers en argent, les autres groupes reçoivent la médaille en bronze.

Des prix d'honneur peuvent être remis aux groupes de compétition les mieux classés.

Chaque candidat, chaque évaluateur et le personnel d'organisation reçoivent l'insigne de concours international de pompiers (point 1.1).

La proclamation des vainqueurs se termine par l'arrivée du drapeau du concours international de pompiers et par un défilé des participants au concours.

Pour l'exactitude des explications et d'autres questions :

Eduard **KAMMERER** Directeur

International des compétitions Téléphone :

+43 (0)677 6360 6198

eduard.kammerer@feuerwehr.or.atLudwig

LAUT

Téléphone : +43 (0)664 2314 243

ludwig.laut@feuerwehr.or.at

Fehler oder kein Fehler?



Fig. 48

kein Fehler, weil beide „Nasen“ des Kupplungsschlüssels die „untere Fläche der Kupplung“ berühren

Idealfall der Schlüsselhaltung

Pas de Faute

Parce que les deux ergots de la clé d'accouplement Touche la surface inférieure de l'accouplement

Position de la clé idéale

Fehler oder kein Fehler?



Fig. 49

kein Fehler, weil beide „Nasen“ des Kupplungsschlüssels die „untere Fläche der Kupplung“ berühren

Pas de Faute

Parce que les deux ergots de la clé d'accouplement Touche la surface inférieure de l'accouplement

Fehler oder kein Fehler?



Fehler, weil nur eine „Nase“ des Kupplungsschlüssels die „untere Fläche der Kupplung“ berührt

Faute

Parce que seulement un ergot de la clé d'accouplement touche la surface inférieure de l'accouplement

Fig. 50

Fehler oder kein Fehler?



kein Fehler, weil beide „Nasen des Kupplungsschlüssels die „untere Fläche der Kupplung“ berühren

auch wenn der Kupplungsschlüssel am Finger aufliegt

Pas de Faute

Parce que les deux ergots de la clé d'accouplement Touche la surface inférieure de l'accouplement

Même si la clé d'accouplement touche le doigt

Fig. 51

Fehler oder kein Fehler?

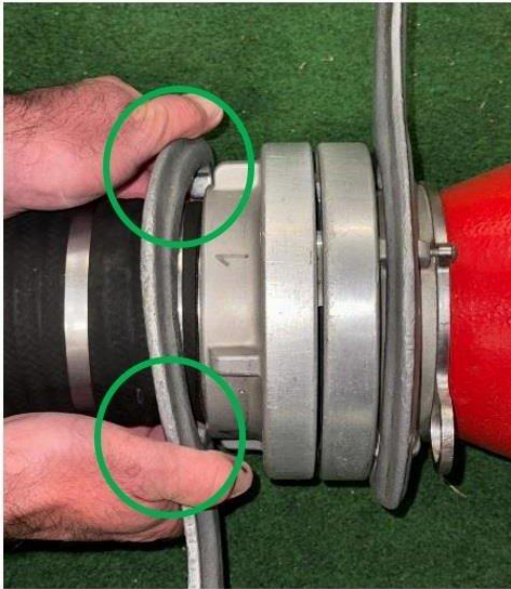


Fig. 52

kein Fehler, weil beide „Nasen“ des Kupplungsschlüssels die „untere Fläche der Kupplung“ berühren

Pas de Faute

Parce que les deux ergots de la clé d'accouplement Touche la surface inférieure de l'accouplement

Fehler oder kein Fehler?



Fig. 53

kein Fehler, weil beide „Nasen“ des Kupplungsschlüssels die „untere Fläche der Kupplung“ berühren

Pas de Faute

Parce que les deux ergots de la clé d'accouplement Touche la surface inférieure de l'accouplement

Fehler oder kein Fehler?



Fig. 54

kein Fehler, weil beide „Nasen“ des Kupplungsschlüssels die „untere Fläche der Kupplung“ berühren

auch wenn der Kupplungsschlüssel flach am Saugschlauchgummi aufliegt

Pas de Faute

Parce que les deux ergots de la clé d'accouplement Touche la surface inférieure de l'accouplement
Même si la clé est à plat sur le tuyau d'aspiration

Fehler oder kein Fehler?



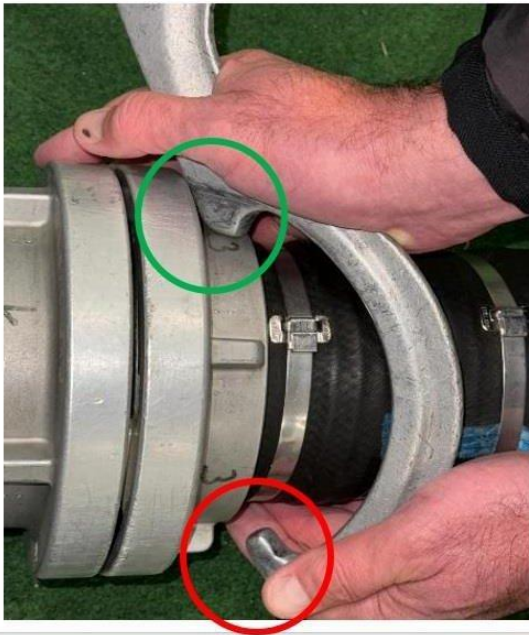
Fig. 55

Fehler, weil nur eine „Nase“ des Kupplungsschlüssels die „untere Fläche der Kupplung“ berührt

Faute

Parce que seulement un des ergots de la clé d'accouplement ne touche la surface inférieure de l'accouplement

Fehler oder kein Fehler?



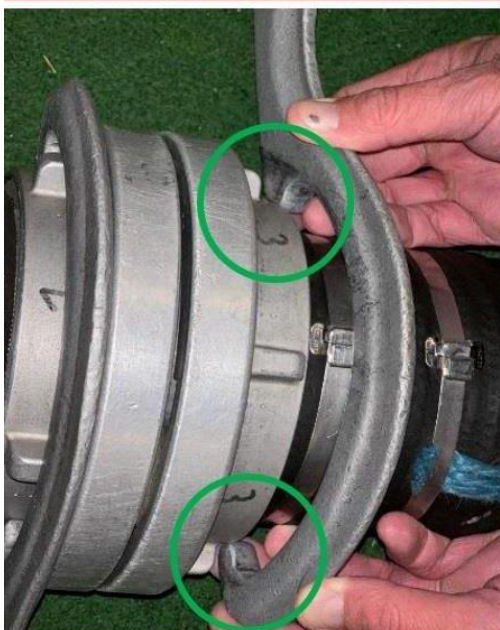
Fehler, weil nur eine „Nase“ des Kupplungsschlüssels die „untere Fläche der Kupplung“ berührt

Faute

Parce que seulement un des ergots de la clé d'accouplement ne touche la surface inférieure de l'accouplement

Fig. 56

Fehler oder kein Fehler?



kein Fehler, weil beide „Nasen“ des Kupplungsschlüssels die „untere Fläche der Kupplung“ berühren

Pas de Faute

Parce que les deux ergots de la clé d'accouplement Touche la surface inférieure de l'accouplement

Fig. 57

Fehler oder kein Fehler?



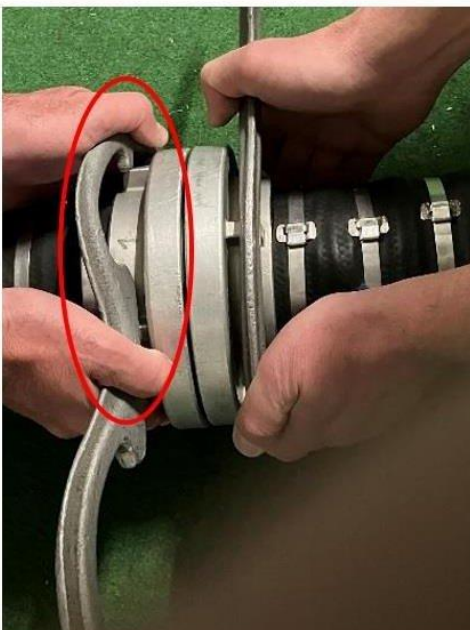
Fehler, weil nur eine „Nase“ des Kupplungsschlüssels die „untere Fläche der Kupplung“ berührt

Faute

Parce que seulement un des ergots de la clé d'accouplement ne touche la surface inférieure de l'accouplement

Fig. 58

Fehler oder kein Fehler?



Fehler, weil beim Kupplungsvorgang nicht der A-Bogen, sondern der B-Bogen verwendet wird

Faute

Parce que la clés d'accouplement est positionnée avec le côté B de la clé d'accouplement au lieu du côté A de l'accouplement

Fig. 59

ANNEXE 3 LISTE DES ILLUSTRATIONS - CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

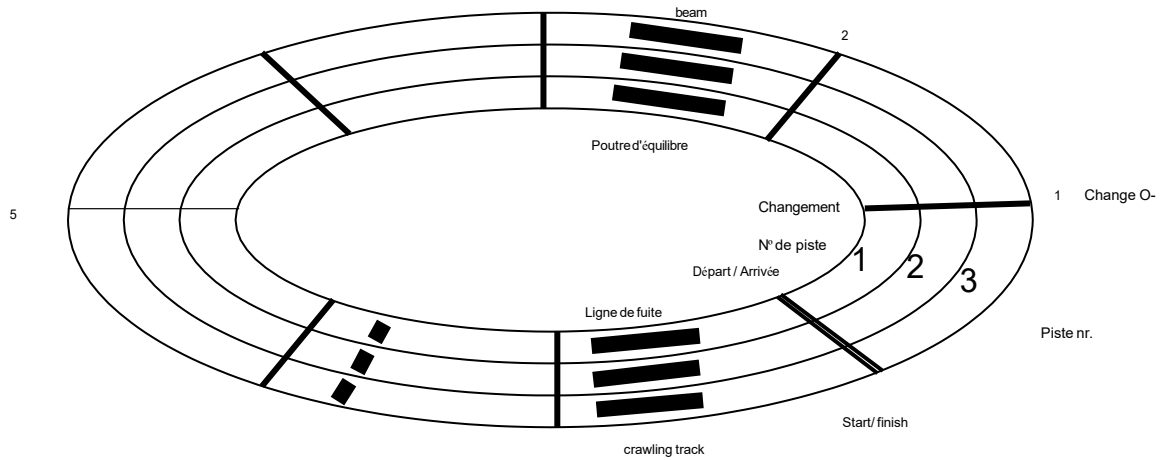
Fig. 1	Marquage au sol Tapis de compétition	Association fédérale autrichienne des sapeurs-pompiers Ganilka
Fig. 1a	Mise en place des appareils de compétition	Zveza Slovenije (en slovène)
Fig. 2	Mise en place des appareils de compétition	Association régionale des pompiers du Tyrol du Sud
Fig. 2a	Mise en place des appareils de compétition	Fédération Nat. des Pompiers Luxembourg
Fig.2b	Mise en place des appareils de compétition	Association autrichienne des pompiers BFK
Fig. 2c	Mise en place des appareils de compétition	Oberwerth Gasilska Zveza Slovenije (en slovène)
Fig. 3	Tuyau de pression doublement enroulé	Association fédérale autrichienne des sapeurs-pompiers Ganilka
Fig. 4	Mise en place du groupe de compétiteurs	Zveza Slovenije (en slovène)
Fig. 4a	Mise en place du groupe de compétiteurs	Ganilka Zveza Slovenije (en slovène)
Fig. 4b	Mise en place du groupe de compétiteurs	Ganilka Zveza Slovenije (en allemand)
Fig. 5	Message de l'évaluateur	Fédération Nat. des Pompiers Luxembourg
Fig. 5a	Évaluateur Ordre d'attaque	Fédération Nat. des Pompiers Luxembourg
Fig. 6a	Machiniste ramassage	Association fédérale autrichienne des sapeurs-pompiers de Carinthie
Fig. 6b	Logement de l'appareil du machiniste - zone de dépôt du sac à linge	Fédération allemande des sapeurs-pompiers
Fig. 8	Dimensionnement des tuyaux d'aspiration - schématique	Ganilka Zveza Slovenije Fig. 7
Fig. 8	Prise des tuyaux d'aspiration Equipe d'eau	Ganilka Zveza Slovenije
Fig. 8b	Ramassage des tuyaux d'aspiration - équipe de tuyau	Fédération Nat. du Pompier Luxembourg Fig.8a
Fig. 8c	Mise en place des tuyaux d'aspiration - équipe d'eau	Fédération nationale des sapeurs-pompiers du Tyrol
Fig.9	tuyaux d'aspiration correctement placés.	Ganilka Zveza Slovenije Fig.
Fig.9	Représentation schématique	Ganilka Zveza Slovenije
Fig.9	Conception des tuyaux d'aspiration Remise de la crépine	Association fédérale autrichienne des sapeurs-pompiers
Fig.11	Présentation	Association autrichienne des pompiers de Carinthie Fig.10
Fig.12	Prise du premier tuyau d'aspiration	Association autrichienne des pompiers de Carinthie Fig.10
Fig.12	Prise en charge du sac de toile	Ganilka Zveza Slovenije (en)
Fig.13	Accouplement de la crépine	Association autrichienne des pompiers de Basse-Autriche
Fig.14	Remise de la clé d'accouplement	Association autrichienne des sapeurs-pompiers fédéraux de Basse-Autriche
Fig.15/15a/15b	Accouplement du 2e tuyau d'aspiration	Association autrichienne des pompiers de Basse-Autriche
Fig.16/16a/16b	Accouplement des tuyaux d'aspiration	Association fédérale autrichienne des sapeurs-pompiers de Basse-Autriche
Fig. 17	Accouplement des tuyaux d'aspiration	Ganilka Zveza Slovenije
Fig.18/18a/b	Mise en place de la clé d'attelage	Ganilka Zveza Slovenije
Fig.19	Remise de la clé d'attelage	Association régionale des sapeurs-pompiers du Tyrol du Sud
Fig. 20	Esquisse d'un battement de ligne	Association autrichienne des pompiers de Haute-Autriche
Pompiers Fig.21	Mise en place d'une ligne de tuyau d'aspiration à valve	Association régionale des sapeurs-pompiers du Tyrol du Sud
Fig. 22	Mise en place de la ligne de tuyau d'aspiration à valve	Association fédérale autrichienne des sapeurs-pompiers
Fig.22a	Transport du tuyau d'aspiration en direction des sapeurs-pompiers du Tyrol Point de prélèvement d'eau	Fédération Nat. des Pompiers Luxembourg Fig.21a
Fig. 23	Dépôt de la crépine	Ganilka Zveza Slovenije
Fig.24	Raccordement du tuyau d'aspiration à la TS	Association fédérale autrichienne des sapeurs-pompiers
Fig.24a	Raccordement de la conduite d'aspiration à la TS	Association régionale des sapeurs-pompiers du Tyrol du Sud
Fig. 25	Dépose du sac à linge avec la corde de la valve	Association autrichienne des pompiers de Basse-Autriche
Fig.26	Fixation de la corde du tuyau d'aspiration à la TS	Fédération Nat. des Pompiers Luxembourg
Fig. 26a	Machiniste après aspiration	Fédération allemande des sapeurs-pompiers
Fig. 27	Raccordement de 1 tuyau B	Fédération allemande des sapeurs-pompiers
Fig. 28	Mise en place du 2e tuyau B	Association régionale des sapeurs-pompiers du Tyrol du Sud
Fig. 28a	Dépose du tuyau 2.B	Association autrichienne des sapeurs-pompiers fédéraux de Basse-Autriche
Fig. 29	Dépose du tuyau 2.B sur ligne de distribution	Association
Fig. 30	Accrochage de la 1ère conduite d'incendie	Association
Fig. 31/31a	Dépose des tuyaux de réserve - schématique	Ganilka Zveza Slovenije Fig.
Fig. 32	Présentation	Ganilka Zveza Slovenije
Fig. 33	Raccordement des tuyaux B et C au distributeur	Fédération Nat. du Pompier Luxembourg Fig.33
Fig.33a/33b	Déroulement du tuyau C	Fédération autrichienne des pompiers de Basse-Autriche
Fig.33a/33b	Tuyau de pression mal conçu	Association fédérale autrichienne des sapeurs-pompiers de Basse-Autriche

Fig. 34	Occupation du distributeur Raccordement du 1er tuyau B	Fédération allemande des sapeurs-pompiers
Fig. 35	Ordre "Marche à l'eau" STF	Fédération allemande des sapeurs-pompiers
Fig. 36	Mise en place finale de l'équipe d'eau	Association fédérale autrichienne des sapeurs-pompiers
Fig. 37	Arrêt de l'équipe de tuyau	Association fédérale autrichienne des sapeurs-pompiers
Fig. 38	Mise en place finale de l'équipe d'eau	Mise en place finale ATR, WTR, GKDT, ME
Fig. 39	Positionnement final du groupe, représentation schématique.	Association fédérale autrichienne des sapeurs-pompiers du Tyrol du Sud
Vorarlberg Fig. 40	Composition finale GKDT, ME	Association régionale des sapeurs-pompiers du Tyrol du Sud
Fig. 41	Mise en place finale MA	Fédération allemande des sapeurs-pompiers
Fig. 41a	Mise en place finale MA	Ganilka Zveza Slovenije
Illustration42/42a	Mise en place finale de l'ATF	Association fédérale autrichienne des sapeurs-pompiers de Basse-Autriche
Illustration43/43a	Mise en place finale WTF	Association régionale des sapeurs-pompiers
Pompiers du Tyrol du Sud Fig.44		Composition finale ATR, WTR, GKDT, ME
ME		Ganilka Zveza Slovenije
Fig. 45/45a/45b	Mise en place finale STR	Fédération allemande des sapeurs-pompiers
Fig.46	Mise en place du chronométrage électronique	Association fédérale autrichienne des sapeurs-pompiers
Fig.47	Préparation du départ par l'évaluateur principal	Association fédérale autrichienne des sapeurs-pompiers
Fig.48 ... 59	Explication de l'accouplement des tuyaux d'aspiration	Association fédérale autrichienne des sapeurs-pompiers
Haute-Autriche		



ANNEXE 4 COMPOSITION DE LA COURSE DE RELAIS SUR OBSTACLES

Course de relais d'obstacles (concours traditionnel des pompiers) Hommes A +B
 Relay-race (traditional competition) mens classification A +B



N° de piste
 Running track nr.

1	2	3
---	---	---

N : de passage

N : Change over

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

↪ Transmissions incorrect de la lance d'extinction C
 (Incorrect transfert beam-pipe)

↪ Équipement de protection individuelle manquant
 (Missing personal protective equipment)

↪ Obstacle non franchi ou incorrectement franchi
 (Not correctly overcome obstacle)

↪ Autre fautes (par exemple -obstruction intentionnelle)
 (Other mistake)

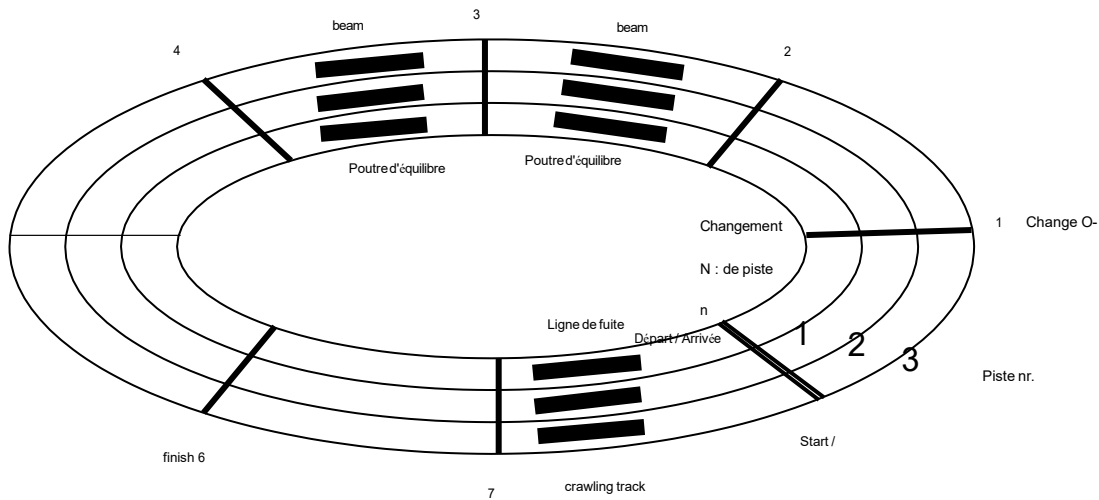
.....

Nom du juge :

Nom de l'évaluateur :



Course de relais d'obstacles (concours traditionnel des pompiers) Femmes classe A+B
 Relay race (traditional competition) womens classification A+B



N° de piste
 Running track nr.

1	2	3
---	---	---

N : de passage
 N : Change Ove

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- ↪ Transmissions incorrect de la lance d'extinction C
 (Incorrect transfert beam-pipe)
- ↪ Équipement de protection individuelle manquant
 (Missing personal protective equipment)
- ↪ Obstacle non franchi ou incorrectement franchi
 (Not correctly overcome obstacle)
- ↪ Autre fautes (par exemple -obstruction intentionnelle)
 (Other mistake)

.....
 Nom du juge :
 Nom de l'évaluateur :